

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA..... \$8.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$8.00
MONTREAL ET BANLIEURE..... \$10.00

Édition hebdomadaire
CANADA..... \$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS!

Un cri d'alarme

Un Dominicain bien connu, le R. P. Mannes Marion, vient d'être chargé d'une campagne de colonisation. Cela l'a amené à étudier de fort près les statistiques de la population rurale. Il a fait là des constatations d'ouïl un terrible cri d'alarme.

Le P. Marion prend d'abord pour sujet d'étude trois paroisses du comté de Nicolet, trois paroisses au reste de caractère très différent: Nicolet même, Saint-Cyrille de Wendover, paroisse relativement nouvelle, et Gentilly, l'une des vieilles paroisses du bord du fleuve. Nicolet accuse, pour huit années, un total de 1,331 naissances contre 804 décès, ce qui laisse un surplus de 527 naissances. La population totale n'a pourtant augmenté, pendant cette période, que de 90 — ce qui implique le départ, pendant ces huit années, de 437 personnes. Saint-Cyrille de Wendover, pour la même période de huit années, accuse 757 naissances et 354 décès, soit un surplus de naissances de 403 — ce qui est magnifique, mais la population diminuait en même temps de 189. D'où il ressort qu'en huit années 592 personnes ont quitté la paroisse. A Gentilly, la période 1908-1917 accuse un surplus de naissances sur les décès de 482, tandis que la population n'a pas augmenté.

Il suffit de jeter un coup d'oeil autour de soi pour constater que ce ne sont pas là des faits exceptionnels. Le P. Marion a d'ailleurs le soin d'ajouter: "J'ai les statistiques de vingt autres paroisses de la région de Québec, de la Beauce, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe. Toutes établissent le même fait: que nos vieilles paroisses de campagne ont un surplus qu'elles ne gardent pas."

La majeure partie de ceux qui partent ainsi vont s'engouffrer dans les villes, et c'est là le grand mal. Mal économique, mal social, mal national, mal religieux.

La vie urbaine entraîne une baisse de la natalité, l'effritement des familles, des conditions plus défavorables à la vitalité nationale et religieuse. C'est donc travailler pour les plus hauts intérêts matériels et spirituels de notre race que de travailler à garder ou à renvoyer sur la terre tous ceux qui y peuvent vivre. L'un des plus désastreux résultats de notre participation insensée à la guerre européenne a précisément été d'accroître un mouvement de désertion des campagnes qui alarmait déjà les esprits capables de réfléchir. Par l'enrôlement à outrance on a créé dans les villes des vides que sont venus souvent combler les ruraux; par l'appât des hauts salaires des fabriques de munitions, on a multiplié l'attrait ordinaire de la vie urbaine.

Contre le mal qui nous ronge, il faut réagir de toute façon. Le P. Marion insiste naturellement sur le point de vue colonisation. Il faut que, dans toute la mesure du possible, on favorise la mise en valeur de nos terres neuves. Mais il faut aussi que l'on tire le meilleur parti possible des terres déjà ouvertes et qui pourraient nourrir une plus nombreuse population. Il faut que l'on facilite l'acquisition par les nôtres des terres disponibles. Il faut que, de toute façon, l'on s'efforce de rendre concupérante la vie rurale, et c'est une grande politique agraire qu'il faut élaborer et pratiquer avec méthode et constance.

Le problème est d'ailleurs énorme, complexe et nous savons parfaitement qu'on ne le résoudra point avec des mots. Il tient à trop de réalités poignantes et douloureuses. L'effort constant, combiné de toutes les forces nationales n'y sera pas de trop.

Puis, si l'on veut que s'atténue cette course vers les villes, que l'on cesse de prêcher, par la parole et par le fait, l'industrialisation à outrance de notre province. Ce n'est point de ce côté qu'est le salut, c'est vers la terre.

Mais nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce point. Il est d'importance capitale.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Culture

Dans le grand hôtel d'une ville anglo-canadienne. La rotonde regorge d'hommes de toutes les catégories. — surtout des hommes d'affaires, des financiers, des agents commerciaux. On parle politique, prohibition, — y a-t-il une ville anglo-canadienne où il ne soit pas question de scotch et de whisky, quand trois hommes causent ensemble? — on lit les gazettes, on bâille, on somme, dans des fauteuils luxueux, on brûle des cigarettes à la fumée bleutée et l'on voit défiler, vêtues comme de grandes dames riches, des téléphonistes et des manœuvres aux mines indolentes ou insolentes. Tout ce monde papote, jase, polîne, rit, s'étale et perd son temps. Ce sont tous gens pressés.

Au sous-sol, un peloton de cirqueurs de souliers s'agit autour des chaises montées sur des échasses. Les souliers des clients luisent comme des glaces. Les faces brunes des cirqueurs luisent, elles, de sueur. Ils manient, de leurs bras nus, brosses et linges tendus entre leurs mains fortes, ou enduisent de cirage gras les cuirs multicolores. A peine s'ils échantent trois mots. A un client satisfait, un autre qui attend son tour. Le calme se fait, graduellement. Il n'y a plus qu'un ou deux clients, aux fauteuils hisses le long du mur de faux marbre. Dans un coin, quatre des cirqueurs ont ouvert un paquet, et penchés sur des feuilles de papiers, ils discutent avec animation. Leur langage, leurs gestes, leur vivacité, leur teint, tout montre que ce sont des Italiens.

De quoi parlent-ils ainsi? De baseball? De Bourse? De courses de chevaux? De cinéma? Pas du tout.

Les feuilles étalées sur leurs genoux, et dont ils suivent les lignes d'un doigt luisant de cirage, ce sont des bouts de partition de Rigoletto. Peut-être sont-ils, tous quatre, musiciens dans un orchestre, à leurs heures de loisir. Pour gagner leur vie, ils circulent des souliers, subissent les exigences des clients rudes, ou qui les traitent comme des machines. Ils méprisent et se croient de beaucoup leurs supérieurs. Le soir venu, et même le jour, à leurs moments d'oisiveté, c'est de musique qu'ils parlent, d'une musique qu'ils pensent, un reflet d'art éclairer leur vie besogneuse et humble.

Lesquels sont les civilisés, les cultivés, les vrais, ceux de la rotonde ou ceux du sous-sol?

Paul POIRIER.

Notes municipales

La "Gazette" et la charte A. — Une ruse habile. — Commission métropolitaine. — Encore un impair du gouvernement de Québec. — Sottise échevinale.

La Gazette est admirable. Elle résume pour ses lecteurs, en article de rédaction, les modifications apportées à la charte par M. LaPorte et ses collègues de la Commission et certaines des dispositions de l'ancienne charte qui ont été simplement classées et remises dans la nouvelle. Elle lue ces dispositions dont certaines sont sages, dit-elle, et elle conclut en demandant à ses lecteurs de voter en faveur de l'annexe "A", le 16 courant.

Or, il est à remarquer qu'elle ne touche pas à une seule des caractéristiques de l'annexe "A", — nomination d'un gérant, division de la ville en trois districts, élection proportionnelle, etc., mais que tout ce qu'elle y loue se trouve dans la charte de Montréal, que les contribuables votent pour "A" ou pour "B".

De sorte que l'on peut tout aussi bien conclure de son article, qui est une excellente analyse de la charte retapée, qu'il faut voter en faveur de "B" tout comme en faveur de "A", puisque nous le répétons, que ce soit "A" ou "B", que les électeurs choisissent, le fond de la charte n'en sera pas affecté, mais seulement les dispositions qui se rapportent au fonctionnement du gouvernement.

La Gazette a tout de même présenté la cédule "B" sous de fausses couleurs: pourquoi n'a-t-elle pas loué le mode d'administration qu'elle nous offre? Serait-ce parce qu'elle est encore dans son for intérieur, comme elle l'était il y a un an, avant que ses amis de la haute finance aient exercé sur elle une pression, en faveur de la division de la ville en quartiers?

possèdent pas la moindre parcelle de propriété. Peu leur importe que les taxes de celle-ci soient basses ou élevées. Ce qui leur importe, c'est que l'on fasse beaucoup de travaux en donnant des commandes ou des contrats d'entreprise aux compagnies où ils sont intéressés, que par l'entremise de leur banque qui y trouvera sa commission, on fasse des emprunts considérables. Ils deviennent propriétaires dans l'occasion, à la veille d'une fructueuse expropriation où ils voient des bénéfices à empocher. Ces bénéfices, il se hâtent de les placer ensuite dans des valeurs industrielles. Cela est vrai de la plupart des gros capitalistes, anglais tant que français.

Notons ce que nous dit aussi un lecteur de Montréal, mais qui est au courant de la situation des municipalités de l'ouest tenues de faire partie de la Commission métropolitaine.

Six de celles-ci devaient nommer un délégué. Elles ne purent s'entendre, s'étant divisées exactement par la moitié. Les municipalités françaises qui représentent la majorité de la population votaient pour un délégué français; les municipalités anglaises pour un délégué anglais. De celles-ci, deux n'ont pas cent habitants au total.

En cas de conflit la loi porte que le lieutenant-gouverneur en conseil doit faire lui-même la nomination. Et c'est ce qu'il fit: il désigna le maire de Montréal-Ouest, M. Ballantyne, excellent homme et, dit-on, frère de l'ancien libéral qui fut l'un des commissaires du port de Montréal, sous Laurier, et est actuellement ministre sous Meighen.

Mais n'empêche que l'action de Québec est étrange. Il importe de la souligner, c'est une manifestation de plus de cette manie que nous avons toujours dénoncée de donner toujours le pas aux représentants de la minorité avant ceux de la majorité.

"Mais comment donc, dirait M. Mitchell, ministre des municipalités, n'est-il pas entendu, admis, indiscutable, que M. Ballantyne est un far bigger man que le maire de la ville de Lasalle, par exemple?" Contre de pareils arguments, que voulez-vous que ses collègues opposent? peuvent-ils nier la supériorité anglo-saxonne, qui est un fait, et qu'ils ont contribué plus que quiconque à établir?

Ils ne tiennent pas compte de ce que le groupe français représente une population supérieure au groupe anglais. Est-ce que ce simple accident n'est pas amplement compensé par les qualités transcendantes du maire anglais?

Mais les électeurs de ce bon comté de Jacques-Cartier paraissent assez dégoûtés du gouvernement de Québec. Il est vraisemblable que lors des prochaines élections, ils signifieront un congé catégorique à leur député. Il aura été l'innocente victime des sottises du gouvernement de Québec. Celui-ci aura richement mérité la leçon qui lui sera donnée.

Le conseil municipal, de gaieté de coeur, après quelques observations saugrenues de notre maire, a passé tout de suite le règlement qui, dans une ville aussi privée de parcs que Montréal, dans une ville où la plupart des maisons ne comptent pas même de cour, interdit aux enfants de jouer, sur les trottoirs, dans les rues et les ruelles.

Admirons tout de suite la fine sottise de nos conseillers qui hésitent à donner leur avis de passer un rapport qui doit avoir pour effet de soulager des centaines de malheureux tuberculeux et sans le moindre scrupule adoptent un règlement qui met les enfants des trois-quarts et demi de la population à la merci des brutalités du premier agent de police venu!

Jamais ni M. Franquet, ni M. LaPorte, ni M. Foster n'auraient pu forger contre eux les armes qu'ils forcent eux-mêmes.

Nous en reparlerons.

Le Star a eu soin de mettre le compte rendu du débat bien en vedette, dans la page qu'il consacre aux nouvelles locales.

Louis DUPIRE.

L'hommage à M. Ducharme

La session fédérale

M. Robertson et les internationaux

Le ministre du travail préside une conférence de patrons et d'ouvriers. — En marge d'un discours de M. Meighen. — Ce qui se passe aux Communes.

Ottawa, 3. — Comme la fameuse conférence industrielle du 3 mai s'ouvre, ce matin, on lit, avant de se rendre à la salle des délibérations, le discours de M. Meighen, sur les unions nationales et catholiques, prononcé en défense de M. Robertson. "Un des motifs, dit-il, qui excellent le plus, est une sympathie réelle pour le travail, et particulièrement pour le travail canadien et les unions canadiennes. C'est ce qu'il y a de plus profond dans son coeur, — un désir d'avancer les intérêts de tout le travail dans le pays et ses sympathies sont fortes en faveur des ouvriers de ce pays, tempérées, naturellement, par un esprit de justice et une hauteur de vues commandées par sa position". M. Meighen n'a pas voulu intervenir entre deux parties qui demandaient une médiation sous l'égide du gouvernement. Il a préféré accepter une délégation des unions catholiques, parce que toutes s'assemblaient dans un but spécial et pour venir à une fin déterminée.

Tout en se rendant à la Chambre 262, l'esprit fait un grand effort pour oublier les lettres à la Gazette, les déclarations plus explicites au Sénat, afin d'atteindre à un bel état d'impartialité et de juger la situation en lui. Voici la pancarte qui se balance à la porte. Elle est rédigée exclusivement en anglais, naturellement, et porte les mots suivants: "Conference of the Canadian Building and Construction Industries". Il n'y a-t-il toujours rien dans ce titre qui soit de nature à exclure les unions canadiennes-françaises; elles entrent, au contraire, très facilement sous le mot Canadian. Allons plus avant. Tous les délégués sont maintenant réunis dans la Chambre. Les délégués ouvriers représentent douze ou treize unions différentes, affiliées au Congrès des métiers et du travail, et les patrons ont choisi quelques membres de leur association pour présenter leur cas.

M. Tom Moore a la parole, comme on dit en style parlementaire, et il s'étend dans des considérations plus ou moins philosophiques et délayées. Quelques députés, affirmant en passant, ont cru bon de soulever des préjugés de race et de religion à propos d'un incident qui s'est produit récemment. Ici, les deux grandes races du pays et les religions différentes sont représentées. La conférence réunit toutes les provinces, toutes les divergences religieuses et raciales. Il est permis de trouver un peu des paroles de M. Moore, puisqu'il est impossible d'apercevoir aucun représentant des unions catholiques, organisme officiel d'une grande partie de notre classe ouvrière. Et la contradiction se fait sentir tout de suite: il y a peu de jours, on faisait ressortir au parlement les caractères de particularité de cette conférence, afin d'exclure les unions nationales; et aujourd'hui, on proclame son caractère d'universalité pour lui donner plus de respectabilité.

Le ministre incriminé lui-même prend la parole, à titre de président de la première séance. Il est avec ses amis les internationaux, il fait corps avec eux. Nous sommes attaqués, dit-il, par deux mouvements ouvriers: la One Big Union dans l'ouest et les syndicalistes catholiques et nationaux à l'est. Ce sont donc dans la position d'un adversaire qu'il faut combattre, et que le gouvernement même doit s'employer à détruire. Et s'il doit s'employer à le détruire, son impartialité, à lui, ne semble pas clairement établie. M. Robertson prend rang directement contre eux, comme il l'a déjà fait en plusieurs circonstances. Rien n'est pourtant nouveau dans tout cela; c'est déjà un air entendu deux ou trois fois.

Mais l'acte administratif posé par des invitations aux unions catholiques du ministre du Travail en refusant que soit-il fondé, se justifie-t-il par le but spécial de la conférence? Il y a ici un programme de la première journée, le 3 mai 1921. Tout à côté, deux feuillets renseignent les journalistes sur le nombre des comités, leur composition, et les matières qu'ils seront appelés à débattre et à régler. Tout le jour s'est passé en de brefs discours pour proposer la formation de ces comités, qui sont au nombre de cinq: Comité pour étudier les conditions existantes dans l'industrie de la construction, l'apprentissage et l'éducation technique, le coût de la production, les conditions de l'emploi, les conseils industriels pour régler les disputes. Il est difficile de voir ce qu'il y a de spécial en ce genre de problèmes. D'ordre général dans la construction ne sont pas confinés aux unions internationales, comme on peut le voir à première vue. Rien, en tout cas, dans cette première séance, ne justifie l'attitude de M. Robertson, ni celle du premier ministre, ils n'ont pas l'ombre ni le soupçon d'une excuse.

L'exclusion signifie par le ministre du Travail, jusqu'à ce qu'il y ait une apparence de raison que si le gouvernement considère les unions catholiques comme il considère la One Big Union, c'est-à-dire une association dangereuse et à combattre.

L'aspect général des séances est assez curieux. C'est une Chambre

des Communes en miniature. Au fond une grande table chargée de documents et de papiers, derrière laquelle somnolent le président et ses assesseurs. Puis, la gauche et la droite, les ouvriers d'un côté et les patrons de l'autre, avec leurs chefs respectifs. M. J. P. Anglin et M. Moore, installés en face d'une petite table recouverte d'un tapis rouge. Au milieu, c'est la table du secrétaire et des journalistes.

L'antagonisme des deux groupes s'est manifesté d'une manière assez évidente. Chacun fait l'examen de conscience de l'autre, et les "honorables membres", laissent voir sur leur visage un beau sourire de contentement, lorsqu'un de leurs amis attaque l'adversaire. Les interpellations et les boutades plus directes n'ont pas manqué, bien que lancées avec un sourire. C'est le cas de dire que le tapis de fleurs recouvre un torrent. Mais tout s'est passé dans les formes, malgré l'hostilité transparente. Les ouvriers ont cependant manifesté moins de circonspection et de prudence dans leurs paroles: on sent toujours, pour peu que l'on grante un peu profondément, l'ancien orateur des réunions ouvrières habitué à soulever les foules et à parler avec passion, qui fait montre de son talent plus approprié à une autre sorte d'auditoire.

Il faut encore remarquer que les comités feront, vraisemblablement, tout l'ouvrage substantiel de la conférence et que M. Anglin, chef de la délégation des patrons, a déploré l'absence de tout corps ouvrier constitué exclusivement canadien. Un peu plus tard, il a dit que ce regret ne doit pas s'appliquer aux unions nationales et catholiques, en particulier.

AUX COMMUNES

L'autre Chambre des Communes n'a pas eu une journée aussi bien remplie. Les matières qui ont été discutées sont d'un intérêt assez maigre.

Le premier ministre, en réponse à une question de M. Fielding, dit qu'il annoncera demain la date fixée pour le discours du budget. Il répond également à M. Doherty qu'il a envoyé à lord Shaughnessy, une lettre, pour accuser réception de son mémoire. "Je crois, continue-t-il, qu'elle contient une offre de discussion du memorandum." Il y aura ainsi moyen d'amorcer les négociations entre le gouvernement et la direction du Pacifique Canadien, si ces deux corps le désirent.

Puis le parlement adopte en troisième lecture, après une courte discussion, l'acte qui crée un Institut des recherches scientifiques. M. Foster explique comment ce nouvel établissement pourra être utile au pays. Il aidera aux manufactures à faire l'étalonnage de leur production et leur apprendra des procédés de fabrication identiques. Le Conseil fera ses recommandations, après avoir bien réfléchi, mais il n'aura pas le pouvoir de rendre ses méthodes obligatoires.

La création de cet institut n'empêchera pas le gouvernement de faire des dons aux universités pour poursuivre des recherches particulières, puisqu'il ne leur accordera rien dans le passé, et qu'il n'a pas encore décidé d'être plus généreux. La raison paraît inattaquable. Mais si un étudiant manifeste des dispositions spéciales, le Conseil le recommandera pour des études en un temps plus avancé, afin de lui permettre de se perfectionner.

Le gouvernement, après avoir pris l'avis de personnes recommandables, choisira lui-même les 15 personnes qui constitueront le Conseil, et il décidera en donner ressort quelles seront les expériences à conduire.

Un amendement à la loi de l'opium et des autres drogues narcotiques n'a pas été adopté sans de longs débats. M. Stevens, de Vancouver, voudrait imposer des pénalités plus fortes aux délinquants et même les rendre passibles du fouet, s'ils vendent des narcotiques à des mineurs. A Vancouver, les Orientaux font un commerce clandestin de drogues et ils en auraient fait des distributions générales à de jeunes garçons et à de jeunes filles qui ont été corrompus par cette mauvaise habitude. M. Stevens approuve son collègue de Vancouver, parce qu'il a été averti qu'à Montréal même un commerce semblable existe à l'insu des lois.

Puis les uns se déclarent en faveur du fouet, les autres contre, et ceux-ci emportent leur point.

Pendant le débat, M. Doherty promet à M. Lemieux qu'une enquête sera faite sur la disparition d'une grande quantité de cocaïne des coffres-forts de notre palais de justice.

De huit heures à minuit, les avocats de la Chambre s'attellent aux 98 amendements de la loi des faillites, pendant que les profanes vont fumer dans les couloirs. Dans le labyrinthe compliqué des sections et des articles, les avocats essaient de poursuivre leur voie sans se perdre. M. Cannon fait, au cours de la soirée, une revendication nette du droit des provinces à conserver leur législation distincte. On parle trop d'uniformité depuis quelques années.

Léo-Paul DESROSIERS.

Sainte Catherine de Sienne⁽¹⁾

Par le R. P. Thomas Couët, O.P.

Nous connaissons les causes prochaines et apparentes qui ont fait de Catherine de Sienne l'ange de la paix au XIV^e siècle. Mais il en est d'autres, cachées, que nous révéleront des documents authentiques, aussi incontestables que les faits les plus tangibles et les plus palpables. Les historiens (2) les ont utilisées dans des pages qui projettent une lumière puissante sur la fin du Moyen-Age, si troublée et si obscure.

C'est une voix du ciel qui va dicter à Catherine l'objet de sa vocation. Les anges ont souvent porté ces sortes de messages, mais, cette fois-ci, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui va parler. L'humble fille se prêter avec bonne grâce et joyeusement aux opérations de ce Maître unique. Elle passera par une série d'épreuves qui vont la dépouiller de tout l'humain qui est en elle et qui pourrait bien être un obstacle à l'intelligence des volontés divines, et à leur accomplissement qu'elle poursuivra avec le zèle que l'on connaît. Elle sortira de ses mains revêtue de l'éclatante lumière et de la force invincible des armées célestes.

Elle n'avait encore que six ans lorsque Notre-Seigneur lui apparut pour la première fois au-dessus du chevet de l'église des Frères-Prêcheurs qui domine la ville de Sienne. Il la bénit d'un grand signe de croix. Elle garda dans les arcanes de son coeur ce premier secret, mais, évidemment, il retentit comme un appel de Dieu dans les profondeurs de son âme pure comme un ange et qui vibrait avec une extrême sensibilité. Elle se sentit dès lors brûler du désir de servir Dieu à la manière des Pères du désert, dont on parlait quelquefois au foyer familial. Elle eut même la pensée enfantine d'aller au désert croyant le trouver dans la campagne qui avoisine la cité. C'était déjà loin pour elle, et sûrement les bruits de la ville ne viendraient pas l'y troubler. Donc, elle partait un jour, emportant un pain pour sa nourriture, mais avec la certitude que les anges viendraient la nourrir.

Maconi rapporte qu'elle était déjà favorisée d'extases et de visions. On avait remarqué qu'elle ne posait pas le pied sur les marches quand elle montait les escaliers en disant ses Ave Maria. N'étaient-ce pas les anges qui la portaient là-haut? le goût précoce de la prière et de la pénitence avait fait de sa chambre une solitude qu'elle ne trouvait pas ailleurs.

A l'âge de sept ans, elle faisait dans le secret de son oraison le voeu de virginité, imposant à sa chair, qui ne connaissait pas encore les révoltes, une chaîne qui ne serait jamais brisée. Elle s'acheminait ainsi doucement vers les sommets de la vie divine. Elle se péné-

trait de plus en plus de la connaissance et de l'amour de Dieu, partage des âmes qui ne sont plus gênées ni arrêtées par les écarts des sens, du coeur ou de l'esprit, parce qu'elles ont vu dans l'éternel la plénitude de la vérité et la perfection du bien. Le connaître et l'aimer, voilà tout leur bonheur.

Vers l'âge de douze ans, suivant la coutume italienne, sa mère songeait à la marier. En femme avisée qu'elle était, un peu vivace, même beaucoup, volontaire, mais sans grande pénétration d'esprit, elle pensait sans doute à l'honneur de la maison tout autant qu'au bonheur de la fille. Mais, elle avait compté sans l'Hoste divin qui avait élu domicile dans le coeur de Catherine, où il habitait comme dans son temple. Il s'en était assuré la possession et la jouissance.

Les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes, mais ceux-ci servent, à leur insu, les desseins de la Providence. Lapa allait être l'instinct efficace qu'il ferait de sa fille un autre Jésus-Christ, mais au prix de quel martyre! Le coeur saignait et parfois les larmes venaient aux yeux, en lisant le récit des épreuves qu'elle lui fit endurer. L'on se demande ce qu'il pouvait bien y avoir encore du vieil homme dans cet être si frêle, mais si éprouvé, et cependant si ardent à revendiquer les droits de l'Epoux sur son coeur. L'âme de la petite fille du ténier de Sienne sera assez grande et assez haute pour ne pas se laisser abattre par ces horreurs.

Lapa n'avait jamais rien compris aux austères délices de sa fille, mais elle comprenait encore moins le refus de l'Epoux qu'elle lui avait choisi. Ses frères et ses sœurs partageaient cet étonnement et tous ensemble ils s'entendaient pour lui arracher un consentement qu'elle ne donnerait jamais. On se moqua d'elle, on ne lui épargna aucun mépris, on lui enleva sa chambre, de sorte qu'elle fut réduite à chercher un refuge dans le coin le plus sombre du logis. Elle dut se faire la servante de la famille et se contenter des restes de la table. On blâmait ses nuits à peu près sans sommeil, et on condamnait la couche si dure sur laquelle elle prenait le peu de repos qu'elle donnait à son corps. Au sein de cette persécution, elle n'omettait aucune de ses pratiques de pénitence. Elle faisait ses délices d'une poignée d'herbes sèches et d'un peu d'eau qu'elle prenait comme nourriture; en outre, elle se produisait les plus sanglantes flagellations. Quand sa mère en fit la découverte, elle en pleura et voulut le lui défendre. Elle frémit d'horreur et trembla de désespoir quand elle constata que l'enfant, pour en finir avec l'affaire du mariage, avait coupé cette belle chevelure qui ajoutait un trait de plus à la beauté de son visage. Catherine osait même un peu plus tard demander à Notre-Seigneur de faire disparaître cet obstacle à son engagement.

(Suite à la 2ème page.)

Bloc-notes

Une promesse

L'Événement écrivait ces jours derniers, à propos des promesses osées que font à leurs chefs des organisateurs d'élections: "Si un chef de région est assez téméraire pour promettre un résultat certain de tant il y avait des impôts élevés sur les journaux et sur les annonces. Le Guardian, d'abord hebdomadaire, puis bi-hebdomadaire, devint quotidien en 1855, au temps où Gladstone abolit l'impôt sur les annonces et les journaux. A John Edward Taylor succéda son fils, du même nom, qui vécut assez longtemps pour voir le Manchester Guardian prendre dans la presse anglaise et mondiale la place qu'il y occupe maintenant. Le propriétaire actuel du Guardian, Charles Prestwich Scott, en est aussi le directeur. Tout de temps, mais surtout depuis soixante ans, le Guardian a été la grande tribune du libéralisme politique anglais. Il combattit par exemple, la politique de Disraeli du côté des Balkans, celle de Chamberlain du côté de l'Afrique-Sud, et, au temps de la guerre contre les Boers, le Guardian dénonça ceux qui l'avaient amorcée. Ces dernières années, il a été l'un des journaux anglais les plus sympathiques aux réclamations des Irlandais, il est, depuis l'époque de Gladstone, en faveur du gouvernement de l'Irlande par les Irlandais. Et, pendant la guerre européenne, alors que presque toute la presse anglaise, inspirée en partie par Northcliffe et Beaverbrook, calomniait les Canadiens français, le Guardian, au temps de la loi de conscription, nous défendit dans un article de rédaction qui fit quel- que bruit jusqu'au Canada. Les colonnes de rédaction du Manchester Guardian ont toujours été un refuge sûr, d'une indépendance politique remarquable: et si ses lecteurs n'ont pas toujours partagé son avis, s'il a parfois pris des attitudes étranges, sur des questions importantes, on n'a jamais pu l'accuser d'avoir vendu ses opinions. C'est présentement un des journaux du monde les mieux rédigés et les plus influents."

Interdit

Le ministère vient d'interdire l'entrée du Canada, par les postes ou autrement, à un périodique illustré américain de bas étage, qui se vendait par milliers d'exemplaires, chaque semaine, dans nos principales villes. C'est tant mieux. Mais ce périodique des États-Unis n'est pas le seul de son espèce. Il en existe des dizaines d'autres, tout aussi obscènes, sinon davantage, aux étalages de maints kiosques de journaux et d'illustrés. Les honnêtes gens sauront gré au ministère des postes et à celui des douanes

d'étendre l'interdit à toute cette série de publications imprimées ou licenciées.

Un centenaire

Le Manchester Guardian, va célébrer son centenaire demain. Fondé par John Edward Taylor, le Manchester Guardian débuta le 3 mai 1821, à quatre pages, fut modestement imprimé pendant des années et se vendit d'abord 7 sous l'exemplaire. C'était au temps où il y avait des impôts élevés sur les journaux et sur les annonces. Le Guardian, d'abord hebdomadaire, puis bi-hebdomadaire, devint quotidien en 1855, au temps où Gladstone abolit l'impôt sur les annonces et les journaux. A John Edward Taylor succéda son fils, du même nom, qui vécut assez longtemps pour voir le Manchester Guardian prendre dans la presse anglaise et mondiale la place qu'il y occupe maintenant. Le propriétaire actuel du Guardian, Charles Prestwich Scott, en est aussi le directeur. Tout de temps, mais surtout depuis soixante ans, le Guardian a été la grande tribune du libéralisme politique anglais. Il combattit par exemple, la politique de Disraeli du côté des Balkans, celle de Chamberlain du côté de l'Afrique-Sud, et, au temps de la guerre contre les Boers, le Guardian dénonça ceux qui l'avaient amorcée. Ces dernières années, il a été l'un des journaux anglais les plus sympathiques aux réclamations des Irlandais, il est, depuis l'époque de Gladstone, en faveur du gouvernement de l'Irlande par les Irlandais. Et, pendant la guerre européenne, alors que presque toute la presse anglaise, inspirée en partie par Northcliffe et Beaverbrook, calomniait les Canadiens français, le Guardian, au temps de la loi de conscription, nous défendit dans un article de rédaction qui fit quel- que bruit jusqu'au Canada. Les colonnes de rédaction du Manchester Guardian ont toujours été un refuge sûr, d'une indépendance politique remarquable: et si ses lecteurs n'ont pas toujours partagé son avis, s'il a parfois pris des attitudes étranges, sur des questions importantes, on n'a jamais pu l'accuser d'avoir vendu ses opinions. C'est présentement un des journaux du monde les mieux rédigés et les plus influents."

G. P.

— DERNIÈRE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN	
BEAU	
MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	53
Même date l'an dernier	50
Aujourd'hui minimum	35
Même date l'an dernier	38
BAROMETRE	
à 8 h. du matin, 30.10	à 11 h., 30.10
à 2 h., 30.10	à 5 h., 30.10

L'INFLUENCE AMÉRICAINE

Il se pourrait qu'elle se fasse encore sentir dans le règlement de la question des réparations. — Une invitation à se faire représenter. — Un démenti de M. Loucheur.

Washington, 4. (S.P.A.) — Il se pourrait que l'influence américaine sur le règlement des questions de réparations n'ait pas pris fin par l'envoi de la communication de lundi soir, renvoyant à Berlin les contre-propositions allemandes en la matière. Ce ne serait pas pour rien que le Conseil Suprême allié vient d'inviter les Etats-Unis à désigner des représentants au Conseil, à la Commission des réparations et au Conseil des ambassadeurs.

On croit que les Etats-Unis définiront officiellement la conduite qu'ils entendent suivre à ce sujet, dès que l'invitation aura été formellement reçue. Au temps de l'administration Wilson, le gouvernement des Etats-Unis a été représenté une fois à la Commission des réparations, sans compter qu'il a tenu souvent des observateurs officiels au Conseil des ambassadeurs, mais jamais il n'a adjoint quelqu'un pour parler en son nom au Conseil Suprême allié. Reste à savoir si Harding va accepter l'invitation de Londres.

PAS DE NOUVELLE OFFRE.

Londres, 4. (S.P.A.) — Louis Loucheur, ministre des régions libérées de la France, et l'un des principaux membres de la délégation française qui assiste au meeting du Conseil Suprême allié, a démenti, ce matin, la rumeur qui a couru la veille, hier soir, voulant que de nouvelles propositions aient été reçues d'Allemagne relative à la question des réparations.

L'ANNIVERSAIRE DE NAPOLEON

La célébration du centenaire a commencé ce matin et se continuera demain. — Le cardinal Dubois chante une messe à Notre-Dame.

Paris, 4. (S.P.A.) — La France commence aujourd'hui sa célébration du centenaire de la mort de Napoléon. A 5 h. 49 demain matin, un siècle se sera écoulé depuis le trépas du grand guerrier.

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a chanté la messe ce matin à la cathédrale Notre-Dame, en présence d'une foule immense. Une chorale de 500 membres a rendu la fameuse messe de requiem de Berlioz. Dans le cours de la journée, une cérémonie a eu lieu à la Sorbonne en souvenir des institutions civiles qu'a établies l'Empereur. Victor Bédard, ministre de l'Instruction publique, était présent à cette cérémonie.

Demain, il y aura une manifestation militaire à l'Arc de Triomphe, qui a été érigée pour commémorer les victoires de la France au cours des siècles. Le ministre de la Guerre, M. Millerand, présidera la cérémonie. Les troupes de la République, M. Millerand, passera les troupes en revue. Celles-ci iront ensuite présenter les armes devant la statue de Bonaparte.

Les fêtes se termineront dans la Chapelle des Invalides. Le cardinal Dubois donnera une messe solennelle à la messe de Napoléon et le maréchal Foch prononcera un panegyrique du petit Corse. Le centenaire sera aussi célébré en d'autres villes de la France, ainsi qu'à Waterloo et à Sainte-Hélène, et à Ajaccio, ville qui a vu naître Napoléon.

UN AVERTISSEMENT DES ALLIÉS

Constantinople, 4. (S.P.A.) — La Commission alliée a averti les gouvernements de la Grèce et de la Turquie que la neutralité de Constantinople et des Dardanelles doit être observée. Les Grecs ont en outre été informés de ce qu'ils doivent appliquer le droit de recherches sur les navires-marchands alliés. La Commission a pris ces mesures pour que ne se renouvellent pas d'incidents analogues aux perquisitions qui ont été faites à bord d'un vaisseau japonais ici dernièrement.

M. l'abbé H. Langevin se retire

M. l'abbé Hermas Langevin, curé de la paroisse d'Hochelaga, malade depuis quatre ans, songe à se retirer définitivement. Sa démission, qui est une question de jours, n'est pas encore parvenue à la chancellerie du diocèse.

M. Langevin exerçait le ministère de la cure d'Hochelaga depuis le 18 août 1905 : à venir jusqu'à ces dernières années, sa santé a toujours été florissante, mais il souffre de paralysie depuis trois ans, et M. Langevin a désigné un desservant dans la personne de M. l'abbé J.-C. Giffon, la perte récente de son épouse délaissant par le feu il y a quelque dix jours, lui a donné un choc qui a aggravé sa maladie.

L'abbé Langevin est jeune encore, n'étant âgé que de 59 ans ; il a été curé à Saint-Vincent-de-Paul, (le Jésus), avant de venir à la paroisse d'Hochelaga. Il est le frère du regretté Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Au sous-diaconat

Demain matin, à sept heures, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier confèrera, à la Basilique, le sous-diaconat aux cinq mineurs suivants : MM. Roméo Raymond et Arthur Vigeant, de Montréal ; M. Douglas MacEachern, d'Antigonish, N. E. ; M. Zénon Mailhot, de Joliette ; M. Charles Lynch, de Winnipeg.

Sans permis

Robert Galibois, garde de chasse et de pêche, a traduit ce matin dix Américains pour avoir pêché sans permis, samedi dernier, dans les eaux du lac Saint-François, près de Fort Covington. Ils se sont reconnus coupables et ont été condamnés à \$10 chacun et aux frais.

La ville acquiert des ruelles

AVANT DE PAYER LES PETITES RUELLLES DU CENTRE, LA COMMISSION ORDONNE LES PROCÉDURES NECESSAIRES A L'ACQUISITION DES TITRES. — LES RUES PUBLIQUES.

Avant de procéder au pavage des ruelles dans les quartiers du centre de la ville, les administrateurs procèdent actuellement aux démarches nécessaires de l'enregistrement des titres de propriété. Ces ruelles appartiennent jadis aux particuliers.

En conséquence, ils ont donné ordre à l'inspecteur dans le registre des rues publiques, qui seront à l'avenir considérées comme voies publiques, savoir :

Ruelle Sainte-Agathe, des rues Cadieux à Saint-Dominique ; ruelle Raymond, à l'est de la rue Saint-Urbain ; ruelle Ménard, entre les rues Sainte-Elisabeth et Sanguinet ; ruelle Goupil, des rues Lagachetière à Viger ; ruelle Laberge, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Lamoureux, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Bourdages, entre les rues Sanguinet et Sainte-Elisabeth ; ruelle Perreault, de la rue Craig à la rue Sainte-Agathe ; ruelle White, au nord de la rue Vitré ; ruelle Théâtre, au sud de la rue Vitré ; ruelle Isaac, entre les rues Lagachetière et Vitré ; place Alexandre, à l'est de la rue Saint-Alexandre ; ruelle Contant, entre les rues Lagachetière et Vitré ; ruelle Annette, des rues Dorchester à la rue Lagachetière ; ruelle Savoie, des rues Ontario à DeMontigny ; ruelle Burke, au nord de l'avenue Concord, et à l'ouest de la rue Bleury ; ruelle Brunel, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville à la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Oscar, à l'ouest de la rue Clarke, au nord de la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Bourgoin, entre les rues Clarke et Saint-Urbain ; ruelle Labrecque, entre les rues Saint-Fabre et Saint-André ; ruelle Lafontaine, à l'est de la rue St-André, et au sud de la rue Robin ; ruelle Lavers, de la rue Saint-Dominique à la rue Coloniale ; Evans Court, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Nicolas, au nord de la rue Saint-Paul ; ruelle Desjardins, entre les rues DeMontigny et Sainte-Catherine ; avenue Sainte-Monique, à l'est de la rue Sainte-Monique, au nord de la rue Saint-André ; ruelle Mont-Saint-Charles, à l'est de la rue Saint-Dominique et au sud de la rue Charlotte ; ruelle Evans, au nord de la rue Evans, entre les rues Saint-Urbain et Clarke ; ruelle Bernadette, des rues Sainte-Catherine et Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Berri ; ruelle Josephine, à l'est de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Gagnon, à l'ouest de la rue Sanguinet, au sud de la rue Ontario ; ruelle Chester, au sud de la rue Saint-Nicolas, à l'est de la rue Saint-Dominique ; ruelle Leduc, à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Ontario et DeMontigny ; ruelle Providence, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Denis, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Laura, à l'est de la rue Providence, entre les rues Ontario et DeMontigny.

LE CABINET ALLEMAND

Berlin, 4. (S.P.A.) — Le cabinet allemand s'est réuni cet après-midi, pour discuter des nouvelles qui arrivent de Londres. Une réunion avait eu lieu hier, mais aucune décision n'avait été prise par les ministres au sujet du problème des réparations. Le caractère de l'ultimatum que les Alliés vont envoyer à Berlin et l'attitude que prendra le Reichstag sur ce document décideront du sort du cabinet Fehrenbach. La situation parlementaire n'a pas été tirée au clair, hier soir.

PAS DE NOUVELLE OFFRE.

Londres, 4. (S.P.A.) — Louis Loucheur, ministre des régions libérées de la France, et l'un des principaux membres de la délégation française qui assiste au meeting du Conseil Suprême allié, a démenti, ce matin, la rumeur qui a couru la veille, hier soir, voulant que de nouvelles propositions aient été reçues d'Allemagne relative à la question des réparations.

UN ECHOUEMENT

D'Halifax on apprend que le *Canadian Explorer*, un des navires de la flotte du gouvernement, construit à Halifax, s'est échoué dans la Méditerranée, près de Salonique. On manque de détails. Des remorqueurs ont cependant été envoyés à son secours. Ce navire fut lancé l'automne dernier aux chantiers maritimes d'Halifax. Sir Robert Borden, devant un grand nombre d'invités, devait casser la bouteille de champagne mais le navire glissa à l'eau une vingtaine de minutes avant la cérémonie.

UN ECHOUEMENT

D'Halifax on apprend que le *Canadian Explorer*, un des navires de la flotte du gouvernement, construit à Halifax, s'est échoué dans la Méditerranée, près de Salonique. On manque de détails. Des remorqueurs ont cependant été envoyés à son secours. Ce navire fut lancé l'automne dernier aux chantiers maritimes d'Halifax. Sir Robert Borden, devant un grand nombre d'invités, devait casser la bouteille de champagne mais le navire glissa à l'eau une vingtaine de minutes avant la cérémonie.

Une succession

Toronto, 4. (S.P.A.) — Le *Globe* publie une dépêche de Detroit disant que Francis B. Courtney, un des têtes dirigeantes de la *Cadillac Motor Car Company*, est parti lundi soir pour Montréal, pour passer ensuite en Angleterre, assumer un siège à la Chambre des Lords, et recueillir un héritage évalué à plus d'un million de piastres. Un de ses oncles est mort et lui a laissé de l'argent et des biens à Lichfield, Angleterre.

Cordonniers en grève

Lyons, Mass., 4. (S.P.A.) — Cinq cents employés de la *Gregory and Rood Shoe Company* de cette ville ne travaillent pas aujourd'hui pour se conformer aux avis de grève lancés par les unions locales de la *United Shoe Workers of America*. La cause de cette grève est partiellement attribuable au fait que les maîtres de la manufacture ont voulu faire payer à un employé des chaussures endommagées par manque d'habileté.

M. de St-Victor renversé par une auto

Québec, 4. (D.N.C.) — M. de Saint-Victor a été victime d'un accident ce matin dans la Grande-Allee au moment où il débarquait du tramway devant l'édifice du parlement. Une automobile l'a frappé. M. de Saint-Victor a été blessé à une jambe assez grièvement. Transporté chez lui, il devra garder la chambre quelques jours.

Le pont de Longueuil

La Commission administrative s'oppose au délai que sollicite la Compagnie *Montréal Central Terminal*, pour la construction d'un pont entre Longueuil et Montréal. Elle a prévenu les avocats de la ville d'enregistrer un projet contre le projet de loi que la Compagnie a soumis à la Législature.

La fête de l'Ascension

Demain, fête de l'Ascension, le "Devoir" ne sera pas publié. — Nos bureaux seront fermés.

La ville acquiert des ruelles

AVANT DE PAYER LES PETITES RUELLLES DU CENTRE, LA COMMISSION ORDONNE LES PROCÉDURES NECESSAIRES A L'ACQUISITION DES TITRES. — LES RUES PUBLIQUES.

Avant de procéder au pavage des ruelles dans les quartiers du centre de la ville, les administrateurs procèdent actuellement aux démarches nécessaires de l'enregistrement des titres de propriété. Ces ruelles appartiennent jadis aux particuliers.

En conséquence, ils ont donné ordre à l'inspecteur dans le registre des rues publiques, qui seront à l'avenir considérées comme voies publiques, savoir :

Ruelle Sainte-Agathe, des rues Cadieux à Saint-Dominique ; ruelle Raymond, à l'est de la rue Saint-Urbain ; ruelle Ménard, entre les rues Sainte-Elisabeth et Sanguinet ; ruelle Goupil, des rues Lagachetière à Viger ; ruelle Laberge, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Lamoureux, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Bourdages, entre les rues Sanguinet et Sainte-Elisabeth ; ruelle Perreault, de la rue Craig à la rue Sainte-Agathe ; ruelle White, au nord de la rue Vitré ; ruelle Théâtre, au sud de la rue Vitré ; ruelle Isaac, entre les rues Lagachetière et Vitré ; place Alexandre, à l'est de la rue Saint-Alexandre ; ruelle Contant, entre les rues Lagachetière et Vitré ; ruelle Annette, des rues Dorchester à la rue Lagachetière ; ruelle Savoie, des rues Ontario à DeMontigny ; ruelle Burke, au nord de l'avenue Concord, et à l'ouest de la rue Bleury ; ruelle Brunel, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville à la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Oscar, à l'ouest de la rue Clarke, au nord de la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Bourgoin, entre les rues Clarke et Saint-Urbain ; ruelle Labrecque, entre les rues Saint-Fabre et Saint-André ; ruelle Lafontaine, à l'est de la rue St-André, et au sud de la rue Robin ; ruelle Lavers, de la rue Saint-Dominique à la rue Coloniale ; Evans Court, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Nicolas, au nord de la rue Saint-Paul ; ruelle Desjardins, entre les rues DeMontigny et Sainte-Catherine ; avenue Sainte-Monique, à l'est de la rue Sainte-Monique, au nord de la rue Saint-André ; ruelle Mont-Saint-Charles, à l'est de la rue Saint-Dominique et au sud de la rue Charlotte ; ruelle Evans, au nord de la rue Evans, entre les rues Saint-Urbain et Clarke ; ruelle Bernadette, des rues Sainte-Catherine et Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Berri ; ruelle Josephine, à l'est de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Gagnon, à l'ouest de la rue Sanguinet, au sud de la rue Ontario ; ruelle Chester, au sud de la rue Saint-Nicolas, à l'est de la rue Saint-Dominique ; ruelle Leduc, à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Ontario et DeMontigny ; ruelle Providence, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Denis, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Laura, à l'est de la rue Providence, entre les rues Ontario et DeMontigny.

Ruelle Sainte-Agathe, des rues Cadieux à Saint-Dominique ; ruelle Raymond, à l'est de la rue Saint-Urbain ; ruelle Ménard, entre les rues Sainte-Elisabeth et Sanguinet ; ruelle Goupil, des rues Lagachetière à Viger ; ruelle Laberge, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Lamoureux, des rues Sainte-Elisabeth à Sanguinet ; ruelle Bourdages, entre les rues Sanguinet et Sainte-Elisabeth ; ruelle Perreault, de la rue Craig à la rue Sainte-Agathe ; ruelle White, au nord de la rue Vitré ; ruelle Théâtre, au sud de la rue Vitré ; ruelle Isaac, entre les rues Lagachetière et Vitré ; place Alexandre, à l'est de la rue Saint-Alexandre ; ruelle Contant, entre les rues Lagachetière et Vitré ; ruelle Annette, des rues Dorchester à la rue Lagachetière ; ruelle Savoie, des rues Ontario à DeMontigny ; ruelle Burke, au nord de l'avenue Concord, et à l'ouest de la rue Bleury ; ruelle Brunel, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville à la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Oscar, à l'ouest de la rue Clarke, au nord de la rue Sainte-Elisabeth ; ruelle Bourgoin, entre les rues Clarke et Saint-Urbain ; ruelle Labrecque, entre les rues Saint-Fabre et Saint-André ; ruelle Lafontaine, à l'est de la rue St-André, et au sud de la rue Robin ; ruelle Lavers, de la rue Saint-Dominique à la rue Coloniale ; Evans Court, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Nicolas, au nord de la rue Saint-Paul ; ruelle Desjardins, entre les rues DeMontigny et Sainte-Catherine ; avenue Sainte-Monique, à l'est de la rue Sainte-Monique, au nord de la rue Saint-André ; ruelle Mont-Saint-Charles, à l'est de la rue Saint-Dominique et au sud de la rue Charlotte ; ruelle Evans, au nord de la rue Evans, entre les rues Saint-Urbain et Clarke ; ruelle Bernadette, des rues Sainte-Catherine et Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Berri ; ruelle Josephine, à l'est de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Gagnon, à l'ouest de la rue Sanguinet, au sud de la rue Ontario ; ruelle Chester, au sud de la rue Saint-Nicolas, à l'est de la rue Saint-Dominique ; ruelle Leduc, à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Ontario et DeMontigny ; ruelle Providence, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Denis, au nord de la rue DeMontigny ; avenue Laura, à l'est de la rue Providence, entre les rues Ontario et DeMontigny.

VOYAGE HEUREUX

Le *Canadian Leader*, cargo lancé à la fin de la saison dernière, aux chantiers maritimes de Vickers, à Maisonneuve, a fait son voyage d'essai hier. Un bon groupe d'invités a fait le voyage de Montréal à Saint-John, à l'est de la Nouvelle-Écosse. Le fonctionnement des machines a été très satisfaisant. Sa vitesse a été de 11.5 nœuds à l'heure. Le capitaine, M. Robertson, ancienement du *Canadian Pioneer*, sera en charge de ce nouveau navire. Le vernement vendredi prochain et *Canadian Leader* sera livré au gouvernement pour l'Inde et l'Extrême-Orient. Il partira vers le 11 mai prochain. Le *Canadian Commander*, autre navire du même type lancé vers le même temps, a été livré au gouvernement la semaine dernière. Il est actuellement à prendre un chargement pour Avonmouth.

M. BALLANTYNE ASSISTERA

M. M. O. Fennell, secrétaire de la Commission du Port, annonce que le ministre de la Marine présidera à l'inauguration des nouveaux hangars de la Commission du Port de demain après-midi. Comme le temps est très limité pour faire des invitations par écrit on prie tous ceux qui voudront assister à cette cérémonie de se rendre vers 3 heures et 45 au quai Victoria.

UN ECHOUEMENT

D'Halifax on apprend que le *Canadian Explorer*, un des navires de la flotte du gouvernement, construit à Halifax, s'est échoué dans la Méditerranée, près de Salonique. On manque de détails. Des remorqueurs ont cependant été envoyés à son secours. Ce navire fut lancé l'automne dernier aux chantiers maritimes d'Halifax. Sir Robert Borden, devant un grand nombre d'invités, devait casser la bouteille de champagne mais le navire glissa à l'eau une vingtaine de minutes avant la cérémonie.

Une succession

Toronto, 4. (S.P.A.) — Le *Globe* publie une dépêche de Detroit disant que Francis B. Courtney, un des têtes dirigeantes de la *Cadillac Motor Car Company*, est parti lundi soir pour Montréal, pour passer ensuite en Angleterre, assumer un siège à la Chambre des Lords, et recueillir un héritage évalué à plus d'un million de piastres. Un de ses oncles est mort et lui a laissé de l'argent et des biens à Lichfield, Angleterre.

Cordonniers en grève

Lyons, Mass., 4. (S.P.A.) — Cinq cents employés de la *Gregory and Rood Shoe Company* de cette ville ne travaillent pas aujourd'hui pour se conformer aux avis de grève lancés par les unions locales de la *United Shoe Workers of America*. La cause de cette grève est partiellement attribuable au fait que les maîtres de la manufacture ont voulu faire payer à un employé des chaussures endommagées par manque d'habileté.

M. de St-Victor renversé par une auto

Québec, 4. (D.N.C.) — M. de Saint-Victor a été victime d'un accident ce matin dans la Grande-Allee au moment où il débarquait du tramway devant l'édifice du parlement. Une automobile l'a frappé. M. de Saint-Victor a été blessé à une jambe assez grièvement. Transporté chez lui, il devra garder la chambre quelques jours.

Le pont de Longueuil

La Commission administrative s'oppose au délai que sollicite la Compagnie *Montréal Central Terminal*, pour la construction d'un pont entre Longueuil et Montréal. Elle a prévenu les avocats de la ville d'enregistrer un projet contre le projet de loi que la Compagnie a soumis à la Législature.

La fête de l'Ascension

Demain, fête de l'Ascension, le "Devoir" ne sera pas publié. — Nos bureaux seront fermés.

Grande activité dans le port

VINGT-TROIS NAVIRES OCEANIQUES SONT ACTUELLEMENT A MONTRÉAL. D'AUTRES ARRIVAGES SONT PROCHAINS. — LE MINNEBOSA PART VENDREDI. — PLUSIEURS AUTRES PAQUEBOTS PARTIRONT SAMEDI.

On aura une idée de l'activité qui règne dans le port depuis quelques jours par le nombre de navires océaniques qui sont actuellement accostés ici. Il y en a vingt-trois. A ce nombre il faudrait ajouter les navires côtiers qui font le service entre les ports du fleuve et des grands lacs. Plusieurs autres navires sont aussi en route vers Montréal et seront ici dans quelques jours. Le *Cassandra*, ligne *Anchor-Donaldson*, est arrivé ce matin de Glasgow. Les passagers de troisième classe, comme cela se fait toujours, sont descendus à Québec d'où, après avoir passé par les bureaux de l'immigration, ils sont partis sur des trains spéciaux pour les différentes parties du pays, surtout pour l'Ouest. Seuls les passagers de cabine sont remontés jusqu'à Montréal.

Le *Minnebosa*, ligne du Pacifique Canadien, part vendredi matin de Montréal avec un bon nombre de passagers. Plusieurs autres paquebots quitteront le port samedi matin. Les paquebots partent, comme d'habitude, à 10 heures du matin, temps normal, onze heures d'après le nouveau système.

VOYAGE HEUREUX

Le *Canadian Leader*, cargo lancé à la fin de la saison dernière, aux chantiers maritimes de Vickers, à Maisonneuve, a fait son voyage d'essai hier. Un bon groupe d'invités a fait le voyage de Montréal à Saint-John, à l'est de la Nouvelle-Écosse. Le fonctionnement des machines a été très satisfaisant. Sa vitesse a été de 11.5 nœuds à l'heure. Le capitaine, M. Robertson, ancienement du *Canadian Pioneer*, sera en charge de ce nouveau navire. Le vernement vendredi prochain et *Canadian Leader* sera livré au gouvernement pour l'Inde et l'Extrême-Orient. Il partira vers le 11 mai prochain. Le *Canadian Commander*, autre navire du même type lancé vers le même temps, a été livré au gouvernement la semaine dernière. Il est actuellement à prendre un chargement pour Avonmouth.

M. BALLANTYNE ASSISTERA

M. M. O. Fennell, secrétaire de la Commission du Port, annonce que le ministre de la Marine présidera à l'inauguration des nouveaux hangars de la Commission du Port de demain après-midi. Comme le temps est très limité pour faire des invitations par écrit on prie tous ceux qui voudront assister à cette cérémonie de se rendre vers 3 heures et 45 au quai Victoria.

UN ECHOUEMENT

D'Halifax on apprend que le *Canadian Explorer*, un des navires de la flotte du gouvernement, construit à Halifax, s'est échoué dans la Méditerranée, près de Salonique. On manque de détails. Des remorqueurs ont cependant été envoyés à son secours. Ce navire fut lancé l'automne dernier aux chantiers maritimes d'Halifax. Sir Robert Borden, devant un grand nombre d'invités, devait casser la bouteille de champagne mais le navire glissa à l'eau une vingtaine de minutes avant la cérémonie.

Une succession

Toronto, 4. (S.P.A.) — Le *Globe* publie une dépêche de Detroit disant que Francis B. Courtney, un des têtes dirigeantes de la *Cadillac Motor Car Company*, est parti lundi soir pour Montréal, pour passer ensuite en Angleterre, assumer un siège à la Chambre des Lords, et recueillir un héritage évalué à plus d'un million de piastres. Un de ses oncles est mort et lui a laissé de l'argent et des biens à Lichfield, Angleterre.

Cordonniers en grève

Lyons, Mass., 4. (S.P.A.) — Cinq cents employés de la *Gregory and Rood Shoe Company* de cette ville ne travaillent pas aujourd'hui pour se conformer aux avis de grève lancés par les unions locales de la *United Shoe Workers of America*. La cause de cette grève est partiellement attribuable au fait que les maîtres de la manufacture ont voulu faire payer à un employé des chaussures endommagées par manque d'habileté.

M. de St-Victor renversé par une auto

Québec, 4. (D.N.C.) — M. de Saint-Victor a été victime d'un accident ce matin dans la Grande-Allee au moment où il débarquait du tramway devant l'édifice du parlement. Une automobile l'a frappé. M. de Saint-Victor a été blessé à une jambe assez grièvement. Transporté chez lui, il devra garder la chambre quelques jours.

Le pont de Longueuil

La Commission administrative s'oppose au délai que sollicite la Compagnie *Montréal Central Terminal*, pour la construction d'un pont entre Longueuil et Montréal. Elle a prévenu les avocats de la ville d'enregistrer un projet contre le projet de loi que la Compagnie a soumis à la Législature.

La fête de l'Ascension

Demain, fête de l'Ascension, le "Devoir" ne sera pas publié. — Nos bureaux seront fermés.

Les prix de la commission

IL N'Y A PAS BEAUCOUP DE DIFFERENCE AVEC LES PRIX DES VENEDEURS AUTORISES. — UNE HAUSSE DANS QUELQUES CAS. — LES COMMISSAIRES DANS LEUR TOUR D'IVOIRE.

Les dioux de la Commission sont toujours impénétrables et se renferment dans le saint des saints gouvernemental. Toutefois nous avons réussi à nous procurer la liste des liqueurs, vins, etc., actuellement en vente dans les magasins. Ceux-ci s'organisent peu à peu et il s'en ouvre de nouveaux chaque jour. Il est probable qu'à la fin de la semaine tout fonctionnera régulièrement.

Voici la liste des prix :

Alcool : la pinte, \$2.25 ; la chopine, \$1.15 ; Cognacs : Hennessy, une étoile, la pinte, \$2.05, la chopine, \$1.50 ; Hennessy, trois étoiles, la pinte, \$3.00 ; Cognac Martell, une étoile, la pinte, \$2.65 ; Martell, trois étoiles, la pinte, \$3.00 ; Martell V. S. O. P., la pinte, \$3.50 ; Cognac Croizet, une étoile, la pinte, \$2.10 ; Croizet, trois étoiles, la pinte, \$2.45 ; Cognac Fouquet Bouquet, la pinte, \$2.45 ; Cognac Frapin (20 ans), la pinte, \$2.25 ; Cognac Richard, V. O., la pinte, \$2.40.

Champagnes : Pommery Sec, la pinte, \$5.90 ; la chopine, \$3.10 ; Mumm, Extra Dry, la pinte, \$4.65 ; la chopine, \$2.45 ; Pol Roger, la pinte, \$4.15 ; la chopine, \$2.20 ; Veuve Clicquot, la chopine, \$2.20.

Gins : De Kuyper, 43 onces, \$3 ; 26 onces, \$1.75 ; 10 onces, \$3.00 ; Melchers, 43 onces, \$2.60 ; 26 onces, \$1.80 ; 10 onces, 70c ; Gordon Dry, \$1.90 ; Booth's Tom Dry, \$2 ; Burnett's Dry Gin, \$2 ; Ross Sloe Gin, \$2.50 ; Bois Gin Stone Jars, \$2.00 ; Irish Whiskeys : Burko's Imp., la pinte, \$3.70 ; Jamieson trois étoiles, la pinte, \$3.20.

Liqueurs : Crème de Menthe Bardenel, \$2.10 ; Crème de Coco Coccenier, \$2.10 ; Curacao, \$2.10 ; Blackberry Brandy, \$2.10 ; Cherry Brandy, \$2.10.

Rhums : Saint-James, litre, \$3.95 ; même marque, \$3.30 ; W. A. Ross Bros., \$2.35.

Rye Whiskeys : Canadian Club, \$2.40 ; Imperial, \$2.10 ; G and W Special, \$2.35 ; Corbys Special, Sec, \$2.36.

Scotch Whiskeys : Kilmarnock, Red Label, la pinte, \$3.35 ; Kilmarnock, Imp., la pinte, \$3 ; Dewars Special Liqueur, la pinte, \$3.75 ; Old Mail, la pinte, \$3.30 ; White-Horse, la pinte, \$3.25 ; Nshers Green Stripe, la pinte, \$3.65 ; Sandy McDonald, la pinte, \$3.65 ; Dawson Old Curie, la pinte, \$3.50 ; Dawson's Special, la pinte, \$3.20 ; Golden Star, une étoile, \$3.10.

Vins : Claret, la pinte, 60c ; Sauterne, la pinte, 60c ; Port Wine Imp., la pinte, \$1.50 ; Sherry Wine Imp., la pinte, \$1.50 ; Native Port, la pinte, 35c ; Native Sherry, la pinte, 45c ; vin de messe, la pinte, 60c ; Saint-Julien, B et G, la pinte, \$1.25 ; Sauterne, B et G, la pinte, \$1.25.

Vermouths : Noilly Pratt (France), \$1.65 ; Cinzano (Italie), \$1.65.

LE COMBUSTIBLE DE L'AQUEDUC

POUR LE PAYER, LES COMMISSAIRES FONT DES VIREMENTS DE FONDS. — L'ENTRETIEN DES INDIGENTS.

Les administrateurs vont maintenant utiliser les fonds votés pour l'entretien de la neige pour défrayer les dépenses courantes à l'aqueduc et à la voirie.

Ils autorisent les virements de fonds suivants :

1. Prendre \$22,000 sur les économies de salaires du service de l'aqueduc pour les appliquer à payer les salaires du service de l'incinération.

2. Prendre \$50,000 sur le crédit voté pour l'entretien de la neige, dans les rues de tramway, et \$25,000 votés pour l'entretien de la neige dans les autres rues, et appliquer ces deux montants pour payer le combustible aux usines de l'aqueduc, \$25,000 ; le brûlage des rues, \$25,000 ; les traverses à niveau, \$3,000 ; la barrière de la rue de Courcelles, \$1,000 ; l'entretien des automobiles du service technique, \$1,000.

Les commissaires font rapport au conseil recommandant un crédit de \$11,850 pour la construction d'un égout en brique, avenue Vendôme, de la rue Sherbrooke à l'avenue Western. La part des propriétés riveraines est de \$10,526 payable en dix versements annuels égaux.

Ils votent un crédit supplémentaire de \$4,000 pour défrayer le coût des aliments et du combustible fournis aux sans-travail indigents, et autres dépenses encourues pour leur venir en aide.

Un détraqué

Québec, 4. (D.N.C.) — Ces jours derniers tout un émoi a été causé par un individu qui, en habit de travail, descendait sur le dos, à la dérive dans la rivière Saint-Charles. Les témoins de ce spectacle ont cru à un accident. Deux chaloupes ont été mises à la mer et des hommes de la compagnie F. X. Drolet et de la *Dorchester Electric* se sont portés au secours du noyé. Ce dernier parvint à un endroit guéable à pu mettre les pieds au fond de la rivière et se tenir debout, en attendant les deux chaloupes. Ramené sur la rive, l'homme qui n'avait pas encore dit un mot, a envoyé des baisers du bout de ses doigts à la foule des curieux. On se demande si l'individu jouit de toutes ses facultés mentales.

VIOLENT INCENDIE DANS LE NORD DE LA VILLE

Un incendie cause de grands dégâts au magasin Ulric Genest, coin Beaubien et Alma. — Un sauvetage.

Au cours d'un incendie qui a éclaté ce matin, à l'angle des rues Beaubien et Alma, dans la cave du magasin à rayons Ulric Genest, 141-147, rue Beaubien, les pompiers ont opéré le sauvetage d'une femme qui, avec son enfant, s'était réfugiée sur un balcon. Durant le même incendie, trois pompiers ont été asphyxiés et l'un d'eux a dû être transporté à l'hôpital Général. Les deux autres après avoir été traités sur les lieux ont pu continuer leur besogne.

Le magasin à rayons de M. Ulric Genest est situé à l'angle des rues Alma et Beaubien. En ouvrant les portes du magasin ce matin l'un des commis, M. L. Poirier, a aperçu une épaisse fumée s'échappant de la cave. Il a sonné l'alarme à laquelle ont répondu le chef Dagenais et les pompiers des postes 18 et 31.

A cause de la fumée, les pompiers ont eu beaucoup de peine à localiser le feu. De nombreux jets d'eau ont été lancés. Finalement sur le brasier. Cependant, après une heure de travail des pompiers, les flammes semblaient gagner du terrain. Une seconde alarme a alors été sonnée appelant sur les lieux les pompiers des postes 16, 17, 26 et 30, ainsi que les chefs Chevalier, Saint-Pierre, Marin, Doolan, Favreau, Boucher, le chef-ingénieur Gauthier et son assistant, le pompier Forget.

La fumée empêchait les pompiers de pénétrer dans la cave et ce n'est qu'à l'aide de masques que quelques-uns ont réussi à s'y rendre. Le feu qui avait couvé pendant un certain temps s'était communiqué aux planchers. Les pompiers ont dû défoncer une partie du plancher ce

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100



Page du Foyer

Fantaisies pour la maison

L'annuaire du téléphone est ordinairement tellement laid qu'on doit le couvrir, et le carton, pour qu'il ne dépare pas le meuble qu'il occupe. Souvent on se contente d'une couverture en cretonne. Cela ira très bien si la pièce est déjà garnie de cretonne. Mais je viens de voir une amusante couverture que je veux bien décrire pour celles qu'une originalité pareille tenterait.

Une couverture de toile bise, représentant une poupée assise, le cornet de l'appareil, et en haut le numéro. La poupée a l'air d'attendre là que le téléphone veuille bien sonner. On taille pour la poupée une chevelure désordonnée en drap noir, et des souliers en même drap. Pour les bras et la figure réveuse, de la toile bistrée, et une amusante jupe à carreaux. Le corsage n'est que dessiné à points de feston noir; ce feston tient aussi tout le reste, bras, cheveux, jupes. Le cornet du téléphone sera gris fer et le fil brodé en rouge foncé. Faites à votre poupée des yeux en perles bleues, et une bouche bien rouge, et des traits en point de chaîne.

Cette couverture est vraiment très drôle, et

pratique, ma foi, puisque le numéro de votre téléphone y sera inscrit!

Pour remplacer la cretonne, ou pour varier, si vous aimez mieux, la toile bise peut heureusement servir. Pour le sac à linge, pour les sacs à chaussures, pour le sac à bas. Ils ne demanderont pas tous, ces sacs, une décoration bien compliquée. Un peu de toile de couleur, et une broderie toute simple. Qu'on écrive à points de chaîne en grosse écriture enfantine ce à quoi le sac servira. Pour le sac à linge, pourquoi ne pas dessiner en étoffe, fixée sur la toile à points de feston, de petites Hollandaises dont les grandes capelines dissimulent les visages? N'importe quelle autre petite bonne femme sera amusante. Il n'est pas nécessaire d'être forte en dessin pour réussir; et au besoin, vous trouverez des patrons en vente. Ce qui se fait bien, encore, c'est de découper des fleurs ou des personnages dans de la cretonne et de les transposer sur la grosse toile. On les coud au point de feston, lâche et long.

Vous pouvez agréablement de cette façon même les poignées qui serviront à la cuisinière, et vos tabliers, madame, si la cuisine a souvent l'honneur de vous voir!

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

"Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près".

Père Lacordaire.

"Les parents et les corsaires se brouillent toujours à l'instant du partage".

Henri Lavedan.

"Les folles espérances, en nous poussant à grimper sur des branches qui craquent, nous font tomber de plus haut".

Victor Hugo.

"On se montre souvent dégoûté des autres, quand on devrait commencer par l'être de soi".

E. Nivier.

"Dans la vieillesse de vos parents, souvenez-vous de votre enfance".

Père de Ravignan.

"Nous souffrons beaucoup du peu qui nous manque, et nous jouissons peu du beaucoup que nous avons".

Shakespeare.

Conseils pratiques

BIERE A FROID BONNE ET ECONOMIQUE.

On prend : mélasse ordinaire, 2 kilos et demi ; fleurs de houblon, 100 grammes ; racines de gentiane, 60 grammes ; levure de bière, 50 grammes ; eau ordinaire, 100 litres. On fait infuser le houblon et la gentiane dans 15 litres d'eau bouillante, on passe à travers une toile, on délaie la mélasse dans 10 litres et la levure dans 5 litres d'eau ; on verse le tout dans un tonneau, on mélange bien et, après avoir bouché, on abandonne à la fermentation. Au bout de huit jours la boisson est faite.

PLUS DE LAIT AIGRE.

Pour empêcher le lait de devenir aigre, mettre quelques feuilles de raifort sauvage dedans ; il resté deux plusieurs jours malgré les chaleurs.

NETTOYAGE DES LEGUMES.

Dans les cuisines bien tenues, on fait tremper pendant quelques minutes, dans un vase contenant de l'eau salée, les légumes, les salades, etc., et on les débarrasse ainsi très rapidement des vers, escargots, limaçons, etc., qui peuvent être cachés parmi les feuilles, et qu'il est fort désagréable de trouver sous la dent à table.

LIMONADE VINEUSE.

Boisson qui se prescrit dans les hôpitaux, étant tonique et agréable ; recommandée pour fièvreux en particulier. Elle se fait avec 60 grammes de sirop citrique ; 2 grammes d'alcoolat de zeste de citron et 300 grammes de vin rouge de Bordeaux, pour 700 centimètres d'eau.

FABRICATION DU NOUGAT.

Moulez 365 grammes d'amandes amères et coupez-les en petits morceaux. Pilez 500 grammes de

sucres et faites cuire à caramel, jetez vos amandes dedans et remuez, puis retirez du feu avant que la couleur se fonce. Frottez d'huile un marbre sur lequel vous versez le tout en couche assez mince et laissez refroidir.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE.

Pour conserver les pommes de terre sans qu'elles germent, car la germination les rend impropres à la consommation, plongez-les pendant dix heures dans un bain composé d'eau, quelques litres, et acide sulfurique du commerce, 1 litre. Ce bain tue les bourgeons, et on reconnaît que ceux-ci sont morts à des taches d'un blanc laiteux qui se forment sur la peau des pommes de terre qu'ensuite on fait sécher pour les garder en lieu sec.

Coupez les pommes et faites cuire avec une verre d'eau et un quart de sucre. Passez-les au tamis, ajoutez-y le jus d'un citron, 30 gr. de gélatine, une demi-livre de sucre en poudre ; battez le tout pendant une demi-heure au moins, jusqu'à ce que le mélange devienne blanc. Mettez dans un moule, avec glace, ou laissez votre bavarroise à la cave pendant quatre heures.

REMOULADE PROVENCALE.

Hachez ensemble : oignons, persil, câpres, cornichons ; pour chaque pincée du mélange, ajoutez un jaune d'œuf, une pointe d'ail et pilez le tout dans un mortier ou une terrine, avec un filet d'huile. Versez dessus de l'huile goutte à goutte, en pilant, et ajoutez vers la fin un jus de citron.

PIGEONS A LA CRAPAUDINE.

Après avoir troussé les pattes en dedans, on fend les pigeons par derrière pour les aplatir sans briser les os. On les fait ensuite mariner dans l'huile fine, sel, poivre, persil, champignons, ciboule, le tout haché ; quand ils ont bien pris la marinade, on les passe et on les met sur le gril à petit feu et en les arrosant à mesure qu'ils cuisent avec le reste de la marinade. Pour servir, on les dresse sur une sauce piquante.

La bonne cuisine

Remarques : Les lectrices sont priées de se souvenir qu'un kilo équivaut à deux livres, et qu'une livre équivaut à cinq cents grammes. Le litre à la valeur, à peu de chose près, de notre pinte.

GIGOT DE MOUTON A LA GENOISE.

Ayez un bon gigot de mouton mortifié, lavez-le à la peau sans la détacher du manche ; lardez toute la chair avec du céleri à moitié cuit dans une braise ou du bouillon, des cornichons coupés en gros lardons, quelques branches d'estragon blanchi, du lard, le tout assaisonné sans exagération et quelques filets d'anchois.

Remplacez la peau par dessus le plus habilement possible ; arrêtez-la avec de la ficelle de crainte qu'elle ne se retire en cuisant, faites rôti le gigot à la broche ou au four comme à l'ordinaire. Servez avec une sauce dans laquelle vous mettez un brin d'échalote.

FROMAGE BLANC D'ISIGNY.

Deux litres et demi de lait non écru.

Faites bouillir deux litres un quart de lait non écru. Lors-qu'il est presque refroidi, ajoutez un quart de litre de lait cru, soigneusement battu.

Couvrez le tout et laissez jusqu'au lendemain et même encore pendant 30 heures pour obtenir une bouillie épaisse.

Mettez à égoutter ensuite, durant une nuit, dans un linge bien blanc, recueillez la crème et passez-la au tamis, très fin.

BAVAROISE AUX POMMES.

Dix pommes, un quart de sucre, un citron, 30 gr. de gélatine, une demi-livre de sucre en poudre.

Ne pas oublier les livres de Michelle Le Normand quand vous avez à faire à vos amis quelque petit cadeau : "Autour de la maison" cinquante-cinq sous franco ; "Couleur du temps, quatre-vingt sous franco."

Livres à lire

Chemin de fer Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGON-SALON, MONTREAL, SAINTE-AGATHE ET LABELLE.

A partir de vendredi, le 6 mai, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler deux wagons-salons à toutes les fins de semaine à Montréal à Sainte-Agathe et à Labelle, avec les trains qui partent de la gare Viger à 3 h. 25 p.m. le vendredi et à 12 h. (midi) le samedi, lesquels se rendront tous deux sans arrêt du Mile-End à Sainte-Agathe.

Au retour, ces wagons seront attachés aux trains du dimanche après-midi qui partent de Labelle à 5 h. p.m. et à 5 h. 35 p.m. et de Sainte-Agathe à 6 h. 45 p.m. et à 7 h. 40 p.m. et arrivent à la gare Viger à 9 h. 10 p.m. et à 9 h. 55 p.m. respectivement. Le premier de ces trains fait tous les arrêts de Sainte-Agathe à Sainte-Thérèse.

Les heures indiquées ci-dessus sont celles du temps normal de l'est. (rec.)

Nouveaux ingénieurs

Quinze étudiants en génie civil de l'Ecole Polytechnique ont subi avec succès les épreuves finales et ont reçu leur diplôme. Ces quinze nouveaux ingénieurs sont MM. Louis Beaudry, Hector Beaupré, Aug. Brousseau, Henri Chapleau, Wilbrod Dubé, Philippe-Aug. Dupuis, Léo Gareau, Osmond Graham, A. J. Grenier, Armand Léger, Hervé Meunier, Edmond Normand, Edouard Prévost, Maurice Ricard, Euclide Vézina.

Quelques jours après que le résultat des examens fut connu avait lieu au Cercle Universitaire le banquet annuel des diplômés de l'Ecole.

Convent de Marie Réparatrice

1025, MONT-ROYAL-OUEST

Jeudi prochain, 5 mai, de 8 à 9 h. Heure-Sainte: Chants, office du Sacré Cœur, amende honorable, salut. On est prié d'y assister. (Communiqué.)

LES JEUNES LIBÉRAUX

M. PERRON EST MÉFIANT

ET IL CONSEILLE A SES COMPATRIOTES DE L'ÊTRE AUSSI. M. MITCHELL VEUT QUE CHACUN SOIT FIER DE SA RACE — CAUSERIE DE M. POIRIER.

L'Association de la jeunesse libérale a donné hier son 24ème dîner-causerie au Reform Club. La conférence a été prononcée par M. Roméo Poirier, avocat, et suivie de diverses allocutions prononcées par MM. Perron et Mitchell, ministres provinciaux.

M. Poirier a parlé des "discordances au Canada". Il a d'abord établi les rapports qui pouvaient exister entre la musique et la politique et en a profité pour dauber sur M. Albert Sévigny de gramophone-mémoire. Puis, il passe de l'harmonie musicale à l'harmonie de la bonne entente. Selon lui, on dépit des fredaines de l'autre race et bien qu'il faille continuer à se défier, il faut savoir accepter la main qu'on nous tend. Depuis quelque temps les esprits les plus sérieux et les plus impartiaux font une forte campagne pour promouvoir l'union des deux races. Il a montré que la politique libérale sous sir Wilfrid Laurier a été une politique de conciliation et que l'intransigeance s'est acharnée à détruire son oeuvre.

M. L. J. Perron, après avoir été complimenté de toutes les façons, a complimé à son tour et le conférencier et l'assemblée, et a fait un grand éloge de l'esprit latin qu'il trouve dans l'assemblée.

Puis passant aux choses sérieuses, M. Perron déclare que jamais sous la régie du parti libéral, il ne s'est élevé de guerre de race et de religion tandis que l'arrivée au pouvoir du parti tory a été le déclenchement des conflits de race et de religion. De 1892 à 1896, ce fut par tout le pays un déchaînement de fureurs telles que le nom de Canadien français était synonyme de rebelle dans les provinces anglaises. Arrive l'administration de Laurier, tout s'apaise graduellement. Le parti tory fait la campagne de 1911 avec les deux drapaux de la guerre de race et de religion et détruit en arrivant au pouvoir toute l'oeuvre d'apaisement. Toutefois, il faut tendre loyalement la main à ceux qui veulent la bonne entente. Mais, dit-il, prenons garde au baiser de Judas, prenons garde que la main tendue ne dissimule la lame d'un poignard. Il faut nous défier des manœuvres que fait à notre province le ministre de la conscription et des autres lois coercitives de la guerre, de la presse qui, il y a à peine deux ans nous inondait d'injures, de calomnies. Puis M. Perron fait appel aux jeunes de bonne volonté pour aller combattre pour le Canada libéral dans le comté d'Yamaska. Les tories vont faire un effort extraordinaire afin de provoquer le bloc québécois se désagrège et s'effrite.

M. Mitchell a ensuite prononcé quelques mots. Il préconise la bonne entente dont Québec donne le plus bel exemple. Etre partisan de la bonne entente ne veut pas dire que l'on doive abdiquer sa fierté de race et de religion. Je rougirais, dit-il, d'un Canadien français qui aurait honte de se montrer officiellement et pratiquement catholique et Canadien français, avec toutes ses qualités de races, comme je rougirais d'un Anglais qui renierait sa qualité d'Anglais.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LES SELLERS.

Le Syndicat catholique et national des travailleurs en cuir, section des selliers, se réunit, ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3, rue Craig, en assemblée générale. Les membres du Syndicat recevront chacun une constitution du Syndicat des Selliers. Un orateur viendra parler en faveur du projet de la Commission de la Charte.

Ce Syndicat se réunit pour la première fois à la salle des Syndicats. C'est dire que les assemblées n'auront désormais plus lieu à la salle Lavoie. Ce Syndicat se réunira dorénavant les 1er et 3ème mercredi.

USINES ANGUS.

Le Syndicat catholique et national des usines Angus se réunit ce soir à la salle Tremblay, 1597, Sainte-Catherine-est. D'importantes questions sont à l'ordre du jour. Que tous les membres soient présents. Ce Syndicat continue de se réunir à la même salle, les 1er et 3ème mercredi.

SYNDICAT SEMI-READY.

Le Syndicat des employés de manufacture, section Semi-Ready a son assemblée régulière à la salle Lavoie, 875, Ontario-est. M. l'abbé E. Lacroix assistera à l'assemblée. Que tous les membres assistent. Ce Syndicat continuera d'avoir ses assemblées à la salle Lavoie pour l'année courante.

COMMIS DE LACHINE.

Les commis de magasin de Lachine sont convoqués à une assemblée du Syndicat catholique et national des commis, Corporation ouvrière de Lachine. Cette assemblée aura lieu à la salle de l'Académie Picher. Unionistes ou non sont invités.

LES CARROSSIERS.

M. F. Roberge s'est rendu parler en faveur du projet de la Commission de la Charte à l'assemblée tenue hier soir par le Syndicat catholique et national des Carrossiers. Les Carrossiers se réunissent pour la première fois dans cette salle. M. Roberge a expliqué les deux systèmes d'administration municipale sur lesquels auront à se prononcer les électeurs le 16 mai prochain. Il a établi la supériorité de la Cédule A sur la Cédule B.

La loi des liqueurs et M. Arthur Sauvé

La nouvelle loi des liqueurs, dans son fonctionnement que tant sa facture, a de sincères partisans et d'aussi sincères adversaires chez les oppositionnistes, aussi bien que chez les amis et partisans de M. Taschereau.

Le chef de l'opposition, au nom de son petit groupe de combattants dira lundi soir, au Monument National, ce qu'il pense de la nouvelle loi et parlera des résultats qui, selon lui, vont suivre la mise en vigueur de la nouvelle loi.

Le statut de certains membres de la Législature dont les noms ont figuré dans des démentis judiciaires en ces derniers temps, fera également l'objet de réflexions de la part de M. Sauvé.

Le Comité d'organisation a invité nombre de clubs ouvriers à entendre un exposé des grandes questions provinciales par le chef de l'opposition lui-même et l'on compte conséquemment sur une forte affluence de travailleurs de la métropole.

Une vingtaine de comités du voisinage de la métropole ont commencé à se réunir pour discuter les nouvelles reçues chaque jour par le Comité. — (Communiqué.)

Courier du Témiscamingue

Témiscamingue-Nord, 4 — (D.N.C.) — Les labours ont commencé cette année plus tôt que d'habitude. En effet, M. Nap. Perreault a été le premier à commencer à labourer le 8 avril, tandis que l'an dernier, les premiers labours ont été faits le 18; il en est ainsi des semailles, qui sont commencées depuis le 28, tandis que l'an dernier, elles ont commencé le 6 de mai.

La navigation est ouverte sur le Témiscamingue depuis le 24.

Dimanche dernier, il y a eu une partie de cartes à Guigues. M. le curé Guivin, de Témiscamingue-Nord s'y était rendu de même que quelques autres citoyens.

— Depuis quelques jours plusieurs personnes d'ici et de alentours sont dans l'inquiétude. La chute des valeurs de la Cie Riordan à la

RABAIS DE 20% SUR TOUS LES TAPIS GOODWIN

Rabais de 20% sur des prix qui sont déjà assez bas.

Calculez et vous verrez quelles économies vous pouvez faire en profitant de ce rabais.

Une moquette de 140.00 revient à 112.00 — un Bruxelles de 18.00 à 14.40.

Ei nous avons un assortiment immense qui vous présente une variété merveilleuse.

Toutes les grandeurs dans les Bruxelles, tapisseries, moquettes, Axminster, petites carpettes et tapis pour escaliers.

Nos tapis sont maintenant au quatrième étage. Prenez l'ascenseur ou encore le nouvel escalier, au centre de l'étage des meubles.

Au quatrième.

Goodwin's LIMITED

Voyez notre collection unique de velours, damas, repps et cretonnes pour rideaux et draperies.

Armand Desrosiers Limitée

Tél. Est 4090. 478 rue St-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

fluence de travailleurs de la métropole.

Une vingtaine de comités du voisinage de la métropole ont commencé à se réunir pour discuter les nouvelles reçues chaque jour par le Comité. — (Communiqué.)

Courier du Témiscamingue

Témiscamingue-Nord, 4 — (D.N.C.) — Les labours ont commencé cette année plus tôt que d'habitude. En effet, M. Nap. Perreault a été le premier à commencer à labourer le 8 avril, tandis que l'an dernier, les premiers labours ont été faits le 18; il en est ainsi des semailles, qui sont commencées depuis le 28, tandis que l'an dernier, elles ont commencé le 6 de mai.

La navigation est ouverte sur le Témiscamingue depuis le 24.

Dimanche dernier, il y a eu une partie de cartes à Guigues. M. le curé Guivin, de Témiscamingue-Nord s'y était rendu de même que quelques autres citoyens.

— Depuis quelques jours plusieurs personnes d'ici et de alentours sont dans l'inquiétude. La chute des valeurs de la Cie Riordan à la



Bourse et le refus pour un temps illimité de payer ses entrepreneurs, causent de graves ennuis à plusieurs.

Une avance de deux heures

Londres, 4 (S. P. A.). — On annonce que les Anglais devront probablement avancer leurs horloges de deux heures. Cette mesure est prise pour économiser le charbon, à la suite de la grève des mineurs.

CORSET NEMO

Avant d'essayer votre nouveau costume, faites-vous ajuster un corset NEMO.

Dans le corset de cette fameuse marque, vous avez tout ce que comporte le mot CONFORT — avec, en plus, tout ce que signifient les mots : durée et service.

L'élégance est aussi l'une des caractéristiques du Nemo.

Quelle que soit votre taille, il y a un Nemo pour chaque femme. — Insistez pour en avoir un maintenant.

Prix modérés, \$5.50 et plus.

Nous avons également une ligne complète de corsets de divers et de meilleures marques.

C. J. Tremier & Co

401-403 RUE STE CATHERINE (E.S.) — ANGLE ST-HUBERT —

MAISON ETABLIE EN 1878



(Suite)

Séverin, lui, n'était pas aussi rassuré. Certainement, Thécé semblait maintenant le voir arriver avec un certain contentement, elle souriait plus souvent quand il était là... Mais elle avait encore des moments de profonde mélancolie, ou ses deux yeux, couleur de violette, semblaient s'en aller vers quelque pays lointain... vers le pays de "l'autre", peut-être, du grand seigneur indigne qui avait si habilement fasciné ce cœur naïf.

Il eut un tressaillement de bonheur en remarquant un jour, comme il arrivait inopinément dans le

plaisir, Mademoiselle. Mais, hélas! mon séjour ne sera plus assez long pour m'en laisser le loisir.

—Pensez-vous donc nous quitter bientôt?

—Mais oui, assez prochainement, Mademoiselle. Il faut bien que je regagne Bucarest, où des affaires m'attendent!

Thécé baissa les yeux sur son ouvrage. La teinte rose avait quitté ses joues, et un léger frémissement agita ses doigts fins.

—Mais vous ne resterez pas trop longtemps sans revenir? reprit Emmanuelle qui ne perdait rien de ces symptômes d'émotion — non plus que Séverin, dont le cœur tressaillait d'espoir.

—Cela dépend... oui, vraiment, cela dépend de certaines choses, dit le jeune homme d'une voix un peu émue.

Ce soir-là, Thécé parut retombée dans la tristesse des mois précédents. Mais nul ne s'en inquiéta chez les Harbreuze, qui faignaient de ne pas s'apercevoir de ses distractions continuelles et de sa mine mélancoliquement pensive.

En la voyant le lendemain matin un peu pâle, Otilie lui dit:

—Vous m'accompagnez cet après-midi à Castebard, petite Thécé? Le bon air de là-haut vous fera

Le "DEVOIR" commencera lundi la publication d'un nouveau feuilleton.

du bien.

Elles partirent en voiture après le déjeuner. Gualbert devait venir les rejoindre, plus tard, avec Emmanuelle.

La construction de la villa avançait, mais, dans quelque temps, elle se trouverait interrompue par les premiers froids. Déjà, les châtagniers presque dépouillés annonçaient l'hiver tout proche.

L'air était vif aujourd'hui, mais le soleil en atténua la fraîcheur. Otilie et Thécé s'assirent sous une petite construction en planches que Gualbert avait fait installer afin qu'elles se trouvaient à l'abri quand elles venaient passer l'après-midi ici. Elles se mirent à travailler en causant, tandis qu'autour d'elles s'ébattaient joyeusement le bel épau-neuil anglais que Gualbert avait récemment offert à sa femme.

Le jeune animal s'arrêta tout à coup en lançant un aboiement sonore... Quelqu'un apparaissait dans le sentier qui traversait le petit bois.

—Ah! c'est M. Séverin! dit Otilie.

Son regard un peu malicieux se glissait vers Thécé, qui avait légèrement rougi de contentement.

Séverin s'approcha et salua les deux dames. Il croyait, expliqua-t-il, trouver ici Gualbert, d'après ce que celui-ci lui avait dit le matin.

—Non, il n'y a que nous, Monsieur, répliqua Otilie. Gualbert ne viendra que tout à l'heure, et vous allez être obligé de l'attendre en notre compagnie.

D'un geste gracieux, elle désignait au jeune homme un pliant en face d'elle. Puis, avec son aisance et son amabilité coutumières, elle se mit à causer, sans paraître remarquer le mutisme de Thécé et l'embarras mal dissimulé de Séverin.

—Où est donc passé ce fou de Loby! dit-elle tout à coup en jetant un coup d'oeil autour d'elle. Je n'aime pas qu'il s'éloigne, car il est si beau qu'il pourrait tenter des gens peu honnêtes.

—Je vais aller voir si je le découvre aux alentours, Madame, dit vivement Séverin en se levant.

—Vraiment, je regrette que vous vous dérangiez!... Montez simplement jusqu'aux ruines, de là, vous découvrirez les plus proches alentours, et il entendra très bien si vous l'appellez. Thécé, si vous allez avec M. Vianes? Un tout petit peu d'exercice vous fera du bien.

(A suivre)

Le journal est imprimé au 74 et 76 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'imprimeur R. J. BOUCHARD (responsabilité limitée).

LA VIE SPORTIVE

TOUT SERA PRÊT POUR LE 21 MAI A LA PISTE MONT-ROYAL

La piste sera en bon état et les coursiers seront plus nombreux que jamais pour la réunion du Back River Jockey Club.

Les amateurs du sport des rois attendent avec une vive impatience l'ouverture de la saison de courses à Montréal et l'on peut être assuré que nos pistes locales seront très d'assaut cette année par les fervents de ce beau sport. Les officiels de l'Association des Éleveurs et des Courses de Québec ne négligent rien pour donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui fréquentent les pistes de cette association naissante.

A Mont-Royal, où doit être inaugurée la saison le 21 mai les préparatifs sont poussés avec activité et tout sera prêt pour la journée d'inauguration. La piste est déjà en superbe condition et depuis deux jours, les coursiers qui doivent débiter dans les épreuves qui seront à l'affiche sont à l'entraînement et des temps remarquables ont été faits. Tout fait prévoir que des records seront établis au cours de la première réunion.

Les coursiers ne manqueront pas pour le meeting du printemps car déjà les places d'écuries sont toutes retenues.

Les établissements suivants sont arrivés à Mont-Royal:

Seifert et Hope, avec Brother McLean, George W., Ina Wood, Short Change, Jack Healey, Duke Ruff, Bacchanalia, James G., Molly Puff, Perfecty, Little Nearer.

E. H. Davis, avec Golden Chance, Norfolk Belle, Miss Crush, Count Borsi, Fireworth, C. O. Dorcen, Ra-

meau, Golden Red, Mary Fitzhugh, Cannon Ball, Bitter Biting, Stilly Night, Colors, Neoma K., Truant, Duke of Shelby, John J. Riley, J. D. Lanahan, avec Flaris, Starkey, King Kozl et Lady Hester.

J. Armstrong, avec Rey Ennis, Col. Chibbie et Mildred.

A. B. Watts, avec Sa Rose, Galopin et Avion.

O. Tugale, avec Homan, El Corone et Juanita III.

Williams and Morris, avec Liberty Bond, Veillie, Helen Lucas et Treadwell.

R. E. Groves, avec Whipperwill, D. Montour, avec Samper Steward.

J. Hope, avec James G. et Little Nearer.

George K. Allen, avec Mary Stevens.

A. G. Albright, avec San Diego et Jini.

C. F. Tenner, avec Dixie Flyer et Dinty Moore.

Mine A. M. Gill, avec Saddler.

E. Boughman, avec Twenty Seven et Billy Reedy.

Otto Rice, avec Doctor D., Miss Hilarity et Big Idea.

John Beattie, avec All Smoke, Boher Na Brent.

Pat Himmey, avec Chimera.

G. Warwick, avec Ford et Timothy J. Hogan.

L. Brown, avec Katherine K., Josephine K., George C., Jr., Marjorie Mignon.

Harry W. Plant, avec Planterede, Bunceton et Matiseaux.

LA DEUXIEME SEANCE DE LA LIGUE DE LA CITE

Deux parties seront disputées demain après-midi au terrain du National, à Maisonneuve. — Athlétique vs St-Henri; Métropole vs St-Arsène.

Les milliers d'amateurs de sport qui ont assisté dimanche à l'ouverture de la saison du "baseball" à Montréal et qui ont été témoins des superbes parties jouées par les clubs de la Ligue de la Cité voudront revoir nos équipes à l'œuvre jeudi après-midi. Le président Narbonne a mis quatre clubs au programme de demain et selon toute apparence, le public sera servi à souhait. Trois des équipes qui ont triomphé dimanche dernier sont à l'affiche comme on peut le voir par le tableau suivant:

1.30. — Athlétique vs Syndicat Saint-Henri.

3.30. — Métropole vs Saint-Arsène.

Les arbitres pour ces deux parties seront Eugène Payette et Jos. Page.

Comme on le voit, l'Athlétique, le club qui a été battu par le Métropole dans une partie de dix "innings", s'attaquera au Syndicat Saint-Henri qui a triomphé du Royal Canadien par la faible marge de un point. Le lanceur Grenier devra se surpasser demain a-

fin de racher sa défaite de dimanche. Avec Pierre Daoust et Calvert comme lanceurs, Charles Ducharme du Syndicat Saint-Henri a non seulement deux fameux joueurs, mais il a aussi deux hommes très populaires. Il est certain que des centaines d'amateurs de sport de Saint-Henri se rendront demain à Maisonneuve pour applaudir et encourager l'équipe de Charles Ducharme.

La rencontre entre le Métropole et le Saint-Arsène sera une très grosse attraction. Ces deux clubs ont triomphé dimanche dans les parties d'ouverture de saison, le Métropole battant l'Athlétique et le Saint-Arsène triomphant du Crescent. La lutte entre les deux équipes rivales, les deux équipes qui se sont disputées l'automne dernier le championnat du Canada, promet d'être une joute sensationnelle. L'on verra du beau "baseball" lorsque ces équipes se rencontreront sur le terrain. La lutte se fera sûrement entre Henri Clément qui a si bien fait dimanche dernier et Swinton Johnson. Ce sera là un duel élevant.

Sur les pistes de la C.R.A.

M. Raymond Beaudry, qui vient d'arriver de Toronto, où il a représenté le Dorval Jockey Club à l'assemblée de la Canadian Racing Association, se dit enchanté de son voyage. Le secrétaire de Dorval dit que les Torontoiens nous estiment plus que jamais et que les gouvernants du turf sont prêts à tout faire pour aider la province de Québec.

"Nous aurons plus de chevaux que jamais", a dit M. Beaudry. "M. Fraser, secrétaire de l'Ontario Jockey Club, m'a affirmé que plus de mille coursiers seraient à Woodbine et immédiatement après la fermeture de la réunion de Toronto un grand nombre seront envoyés à Montréal. Avec ceux qu'il y aura déjà vous pourrez vous faire une idée du nombre de chevaux sur lequel nous pourrions compter."

"Dorval peut accommoder environ 700 par sang et je me demande comment nous allons faire pour faire plaisir à tous ceux qui nous demandent des places d'écurie. Les télégrammes nous arrivent de Baltimore, New-York, etc., et tous sont prêts à envoyer leurs montures immédiatement au Canada."

M. Beaudry a dit que les gros établissements canadiens seraient aussi à Dorval. Les écuries Ross, Hendrie, Dymont ont déjà retenu des places et ils arriveront ici le lendemain de la fermeture du meeting de Woodbine.

Au Montreal Jockey Club les entrées aux classiques continuent d'arriver et le secrétaire Louis Angevine dit qu'il s'attend à une grosse année.

Ligue Nationale de Montréal

Le calendrier des joutes de la ligue de baseball Nationale de Montréal sera le suivant:

1 mai—Excelsior vs Cherrier; Montréal N. vs Alambra.

5 mai—Alambra vs Sainte-Clothilde; Cherrier vs Verdun.

8 mai—Verdun vs Montréal N.; Sainte-Clothilde vs Excelsior.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE
A New-York —
Boston 0100000001—2 3 2
New-York 202003000—7 9 3
Watson, Oeschger et O'Neil; Benton et Snyder.

A Chicago —
La joute Pittsburgh-Chicago a été remise pour cause de pluie.

Note: Il n'y avait que deux joutes cédulées pour mardi.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Pittsburg 12 3 813
Brooklyn 12 5 706
New-York 10 6 425
Chicago 6 7 462
Cincinnati 7 10 412
Boston 6 12 333
Philadelphie 5 10 333
St-Louis 3 9 250

LIGUE AMERICAINE
A Boston —
New-York 002000000—2 9 0
Boston 000000000—0 10 0

Piercy et Schang; Pennoek, Russell et Ruel.
A Detroit —
Chicago 0000000001—1 9 3
Detroit 4104022—13 14 1
Faber, Davenport, McWeeny, Wilkinson et Schalk; Leonard et Basler.

A Philadelphie —
Washington 0200000002—4 10 1
Philadelphie 100000100—2 10 3
Zachary et Gharrit; Moore, Keefe et Perkins.

Note: Il n'y avait que trois parties cédulées pour mardi.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Cleveland 12 5 706
Washington 11 6 647
Boston 6 6 500
Detroit 8 8 500
New-York 7 7 500
St-Louis 6 9 400
Chicago 4 8 333
Philadelphie 5 10 333

LIGUE INTERNATIONALE
A Jersey City —
Jersey City 300030000—6 7 0
Rochester 000000100—1 4 2
Tearr et Freitag; Wisner, Conkright, Grogan et Ross.

A Newark —
Toronto 000000000—0 7 1
Newark 011000000—2 6 0

A Reading: —
Première partie
Buffalo 200004130—10 13 0
Reading 000030011—5 14 4

Deuxième partie
Buffalo 100000010—2 6 0
Reading 000000010—1 6 1

Were et Gongough; Craft et Polan.

A Baltimore: —
La joute Syracuse-Baltimore a été remise pour cause de pluie.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Baltimore 9 3 750
Newark 9 3 750
Toronto 7 5 583
Jersey City 5 5 500
Buffalo 6 7 462
Syracuse 5 7 417
Rochester 3 8 273
Reading 3 10 231

Le championnat de deux classes

Le club Press a remporté le championnat de la classe "A" de la Montreal Bowling Association en l'emportant sur le Canadien par une majorité de 40 points dans le détail. Le Canadien avait bien commencé, avant hier soir alors qu'il s'assura un avantage de 21 points, mais le Press a enregistré 1859, hier soir, ce qui lui donne une majorité de 40 dans le total.

Dans la classe "B", le club Decoy a remporté la partie, triomphant du Royal par une majorité de 17 points.

Scores détaillés:

ROYAL
Takefman 114 109 108—331
Eliassoph 92 99 123—314
Rotschild 121 113 88—322
Taylor 117 117 136—370
Ross 112 98 103—312

Totaux 556 536 588—1650

DECOY
Fredorf 115 101 123—341
L. Bain 123 93 123—338
J. R. Orr 85 92 97—274
Gaster 113 107 119—339
Fred Coff 107 138 130—375

Totaux 542 531 594—1667

PRESS
Harrison 98 110 135—343
Hague 136 110 92—338
Chaine 139 140 137—416
Galey 138 115 131—384
Lawson 123 138 117—378

Totaux 634 613 612—1859

CANADIEN
Lorenzi 126 137 139—402
Sanguinet 91 111 106—308
Filion 113 112 129—354
Talbot 137 127 152—416
Labelle 100 100 118—318

Totaux 567 587 644—1798

L'ouverture aura lieu samedi

La pluie a empêché la Ligue des Manufacturiers de faire son inauguration samedi à Saint-Henri. Pas moins de 500 personnes s'étaient rendues au terrain à 1 heure, espérant voir les clubs aux prises, mais une demi-heure plus tard, l'averse forcé les clubs qui avaient commencé à jouer à abandonner la partie et à quitter le terrain. L'ouverture de la ligue se fera samedi prochain.

1.30 — Dominion Oil-cloth vs Eagle Shoe.

3.30 — National Acme vs Consolidated Lithographing.

La réunion de Chagrin Falls

Cleveland, 4 — Une injonction temporaire empêchant le maire Geo. L. Burton, de Chagrin Falls, d'avoir recours à cinquante députés pour empêcher les paris aux courses de cette ville, a été accordée hier, par le juge Foran, parce qu'un règlement adopté il n'y a pas longtemps n'est pas légal.

Immédiatement après la décision du tribunal les autorités du village ont annoncé une réunion du conseil afin de passer un règlement d'urgence pour donner le pouvoir au maire Burto de révoquer les députés qui ont été engagés.

En attendant la décision du tribunal, deux courses ont été disputées sans aucun pari. On croit que c'est la première fois dans l'histoire du turf aux États-Unis qu'une course a été donnée sans aucun pari.

Aussitôt que les constables spéciaux se furent retirés après que la nouvelle de l'injonction fut reçue, on a presque pris d'assaut les comptoirs du système du pari mutuel, mais personne n'a été blessé.

La réunion devait s'ouvrir samedi mais on a remis l'ouverture à hier et on s'attend à ce qu'elle se continue pendant treize jours.

Il n'en fera pas partie

Sherbrooke, 4 — Contrairement aux nouvelles d'Ottawa, annonçant qu'un circuit composé de Sherbrooke, Ottawa, Montréal était en voie d'organisation, le club local ne fera pas partie de la nouvelle ligue provinciale de baseball, Joe Page, de Montréal, et Jean Dubuc étaient ici la semaine dernière et ils ont présenté leurs projets à des sportsmen locaux. On n'a pas pris de décision immédiatement mais à une assemblée qui a eu lieu hier on a décidé de ne pas entrer dans la nouvelle ligue.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE VENTE QUI EST VALIDE

LA COUR DE REVISION DECIDE QUE L'ALIENATION D'UN BIEN PROPRIETE LEGUEE A TITRE ALIMENTAIRE EST LEGALE EN L'ABSENCE D'UNE CLAUSE PROHIBITIVE

La Cour de révision vient de donner gain de cause à la Ogdensburg Coal and Towing Co., contre laquelle M. William Herbert Evans avait pris une action en annulation d'un acte de vente.

Par un testament, en date du mois de septembre 1897, le demandeur avait été constitué légataire universel de son père Robert Evans, gros marchand de charbon de Montréal. Ce legs était fait à titre d'aliments et avait été déclaré insaisissable par le testateur. En vertu de ce legs, le demandeur devenait propriétaire d'un huitième de terrain situé à l'angle nord-est de la rue Craig et du carré Victoria. Il avait vendu en 1906 sa part dans cet immeuble pour la somme de \$262,500. Ce terrain avait été vendu au président de la Ogdensburg Coal and Towing Co., à qui il devait une certaine dette. Dans l'acte de vente William Evans avait renoncé à la clause testamentaire de son père qui l'ins-tituait son légataire universel et par lequel le legs en question avait été déclaré insaisissable, à titre d'alimentaire. L'objet de cette vente était de payer une dette de charbon que devait M. William Herbert Evans. Ce dernier prétendait que la clause mise dans l'acte de vente par laquelle il renonçait au legs de son père était nulle et illégale.

Le juge Demers, qui a rendu jugement dans cette affaire, s'est demandé d'abord si la propriété léguée par la clause testamentaire plus haut mentionnée était insaisissable et incessible. Le magistrat croit que le testateur n'a pas voulu défendre l'aliénation de l'immeuble du carré Victoria. Les circonstances doivent entrer en ligne de compte dans l'interprétation de la clause testamentaire dont il s'agit. En conséquence le demandeur avait le droit de vendre sa part de l'immeuble légué par son père.

UNE LIVRAISON COMPLETE

Le juge Surveyer vient de donner gain de cause à la Northern Electric contre M. John Colford. Ce dernier avait acheté deux lampes électriques à arc. La compagnie a envoyé l'appoint en question à l'adresse donnée. Comme il n'y avait personne dans le magasin du défendeur, l'employé de la Northern Electric remit les deux lampes à un individu qui se disait être le représentant du défendeur. Un récépissé a été signé. Cependant le défendeur n'a pas retrouvé ses deux lampes le lendemain. Il en a commandé deux autres, et a payé ces dernières. Après quelques jours, il a retrouvé les deux premières lampes et a of-

fert de les remettre à la compagnie. Celle-ci en a exigé le paiement. Le juge Surveyer a condamné le défendeur à payer le prix des deux premières lampes en s'appuyant sur l'article 1493 du code civil qui dit que "l'obligation de délivrer est remplie de la part du vendeur, lorsqu'il met l'acheteur en possession actuelle de la chose ou consent qu'il en prenne possession, tous obstacles en étant écartés."

HABITATION IMPOSSIBLE

La cour de révision a également confirmé un jugement de première instance qui avait résilié le bail d'un locataire. Ce dernier avait loué un logement au-dessus d'un garage. Mais les employés de cet établissement faisaient un tel bruit avec leurs appareils que le demandeur et sa famille ne pouvaient dormir. Un moteur qui se trouvait relié à une courroie laquelle passait par le plafond du garage causait de fortes vibrations. De plus, l'odeur de la gazoline rendait l'habitation insupportable. Le locataire a demandé la résiliation de son bail. La cour de révision a cru devoir faire droit à la demande de ce locataire, à la suite de la cour supérieure, en vertu de l'article 1612 du code civil qui dit que "le locataire doit procurer à son locataire la jouissance paisible de la chose pendant la durée du bail."

Les anciens du Mont-St-Louis

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens Elèves du Mont-Saint-Louis aura lieu le di-

CHAPEAUX DE PAILLE

\$1.75

MESSIEURS: Achetez votre chapeau de paille immédiatement et profitez d'un choix extraordinaire.

1.75 2.25 2.50 3.65

PRIX SPECIAL par DOUZAINE

McComber

103 Ste-Catherine Est
420 St. Paul Ouest
Montreal

manche 8 mai. L'horaire sera le suivant: 10 h. messe et sermon; 11 h. 1/2, assemblée générale annuelle; 1 h. 1/2 banquet; 4 h. Salut du Saint-Sacrement.

L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant: a) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale; b) mise en nomination des candidats au conseil d'administration; c) nomination du secrétaire; d) scrutin; e) rapport annuel du conseil d'administration; f) rapport financier; g) affaires nouvelles; h) rapport des scrutateurs. Le prix du billet pour le banquet est de deux dollars. Les billets seront en vente le lundi 25 avril.

Les membres sont priés d'avertir le secrétaire, M. Maurice Lalonde, de tout changement d'adresse.

Les autorités du Mont-Saint-Louis aimeront à profiter de la circonstance pour compléter la liste de leurs anciens élèves enrôlés durant la grande guerre. Un tableau des anciens ayant fait du service dans l'armée avec leur grade respectif et décorations, s'il y a lieu, sera placé dans le vestibule du parloir. Ceux qui pourraient fournir des noms ou des détails destinés à compléter ou à rectifier cette liste avant que

soit faite la plaque, sont priés de le faire sans retard.

(Communiqué.)

Michael
de vend que deux choses
Chapeaux et Satisfactions
PLATEAU 3046
Faites nettoyer et remodeler vos chapeaux par les seuls véritables chapeaux spécialistes à Montréal.

MURATORE
Le plus grand ténor français
LUNDI, 9 MAI, 8.30 P.M.
AU ST-DENIS
Billets: Archambault, Lindsay, Willis, LaBelle, N. G. Valiquette.

Ne vous Laissez pas Devancer

La saison de la pêche à la truite est commencée dans les

Laurentides

Aux alentours de Nominigou, Labelle, Lac Mercier, St-Jovite, St-Faustin et Ste-Agathe, il y a une foule de lacs et de rivières qui abondent en poissons de toutes sortes.

Allez respirer l'air pur et entendre le gai murmure printanier des ruisseaux qui coulent dans les montagnes!

VOYAGEZ PAR LE
Pacifique-Canadien

DE LA GARE VIGER
Bureaux des billets: 141-145 rue St-Jacques, téléphone Main 8725, ainsi qu'aux gares de Place Viger, Mile-End, Windsor et Westmount.

CANADIAN PACIFIC

VOUS pouvez vous procurer
MAINTENANT la
EKERS I.P. ALE
de la
QUALITE D'AUTREFOIS

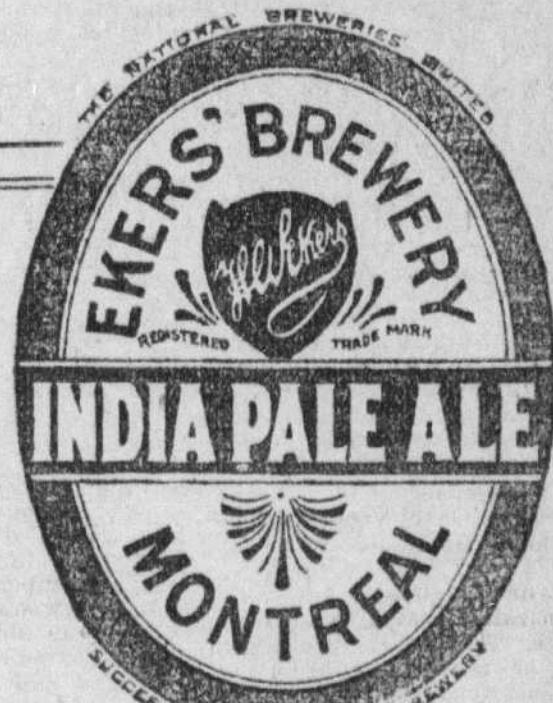
Grâce à l'énorme augmentation de notre production vous avez la garantie que la

EKERS' I. P. ALE

se vend désormais dans les conditions les plus favorables.

BRASSERIE EKERS

The National Breweries Limited.



LES RÉPARATIONS

L'ALLEMAGNE SE REPREND

LE GOUVERNEMENT DE BERLIN AURAIT TÉLÉGRAPHIÉ UNE NOUVELLE PROPOSITION A SON AMBASSADEUR A PARIS. CELUI-CI LA TRANSMETTRAIT A LA COMMISSION DES RÉPARATIONS.

Londres, 4 (S.P.A.). — Le Times prétend tenir de bonne source que le gouvernement de Berlin a télégraphié une nouvelle proposition à son ambassadeur à Paris. Le dernier était chargé de la transmettre à la Commission des Réparations. Les termes de cette offre ne sont pas divulgués encore, mais le Times dit qu'on croit qu'ils se rapprochent de ceux qui ont été formulés par les Alliés dans la capitale française le 29 de janvier.

On présume que l'offre va être communiquée à Londres et mise devant le Conseil suprême aujourd'hui.

Le Conseil s'est entendu parfaitement hier après-midi quant à la formule de l'ultimatum que la Commission des Réparations transmettra à l'Allemagne le 6 mai. Cet ultimatum devra recevoir une réponse affirmative ou négative dans les six jours qui suivront la date de l'envoi. Le comité de rédaction était occupé hier soir à compléter le document, qui passera de nouveau devant le Conseil aujourd'hui avant d'être remis à la Commission des Réparations laquelle a été mandée de Paris pour expédier à l'Allemagne le dernier mot des Alliés au sujet de l'observance du traité de Versailles.

Le montant global que l'Allemagne sera appelée à payer a été porté à 6,750,000,000 livres sterling parce qu'on y inclut la somme due à la Belgique pour que cette dernière règle sa dette vis-à-vis des autres Alliés. En vertu du projet de garantie du versement de cent millions de livres par année en obligations, plus les 25 pour cent de taxes sur les exportations allemandes, six cents millions de livres d'obligations vont être émises à l'expiration de l'ultimatum. On en émettra pour un milliard neuf cent millions au mois de novembre et la balance, quatre milliards deux cent cinquante millions, sera émise d'après la capacité de paiement de l'Allemagne. En plus du 5 pour cent d'intérêt sur les obligations, un autre 1 pour cent sera perçu sur elles pour former un fonds d'amortissement. On calcule que ces obligations seront rachetées dans l'espace de 37 ans. La Commission des Réparations recevra ces obligations et les répartira parmi les Alliés suivant ce qui a été décidé à la conférence financière de Bruxelles. Chaque Puissance en disposera ensuite à son gré.

CRISE POSSIBLE

Londres, 4 (S.P.A.). — Une visite rendue hier soir au ministre des Affaires Étrangères par le Dr. Stahmer, ambassadeur allemand, fait beaucoup gloire.

Plusieurs rumeurs circulent à ce propos. On dit que l'ambassadeur auquel on a prêté le poste de ministre des Affaires Étrangères dans un nouveau cabinet allemand, a porté une lettre laissant savoir que le cabinet allemand avait l'intention de donner sa démission prochainement. Une autre rumeur veut que le Dr. Stahmer ait présenté de nouvelles propositions urgentes au sujet des réparations.

Berlin, 4 (S.P.A.). — On croit dans les milieux politiques que le refus des États-Unis de remettre les contre-propositions de réparations allemandes aux Puissances alliées aura nécessairement pour résultat que le chancelier Fehrensch et le ministre des Affaires Étrangères Simons donneront leur démission.

UNE CORRESPONDANCE

Paris, 4 (S.P.A.). — La Commission des réparations a adressé une lettre à la Commission des obligations de guerre allemande. Elle y récapitule la correspondance relative à l'obligation imposée à l'Allemagne par l'article 235 du traité de paix qui oblige l'Allemagne à payer vingt milliards de marks ou avant le 1er mai.

La lettre dit formellement que l'Allemagne est en défaut d'au moins douze milliards de marks et informe la commission qu'avant de se réunir, elle a demandé aux puissances intéressées, conformément au paragraphe 17 de l'annexe 2, partie 8 du traité.

L'OCCUPATION DE LA RUHR

Mayence, 4 (S.P.A.). — Le général Degoutte, commandant des troupes alliées sur le Rhin, a dit hier que deux divisions d'infanterie seraient nécessaires pour occuper la Ruhr en plus de la division de cavalerie, commandée par le général Simon, maintenant à Dusseldorf. Ces unités sont tirées pour la plupart de la classe 1919.

Des instructions reçues de Paris ont remis les opérations jusqu'à nouvel ordre, mais les préparatifs se continuent. Le général Degoutte a dit que s'il recevait l'ordre d'avancer le 13 mai il serait prêt à marcher en quelques heures. L'impression générale dans les milieux militaires est que l'occupation n'aura pas lieu.

Il y a environ 50,000 hommes de troupes françaises sur le Rhin, dont environ le tiers se compose d'Algériens et de Marocains. Bien que les autorités militaires considèrent les Nord-Africains comme de vaillants soldats de l'armée, elles ont décidé de ne pas les employer dans la Ruhr. Les Marocains ne sont pas considérés par les officiers militaires français comme des troupes noires. Ils viennent du département d'Alger, Oran et Constantine et ont le droit de vote comme tous les citoyens français.

AU REICHSTAG

Berlin, 4 (S.P.A.). — Peu après l'ouverture de la séance du Reichstag hier après-midi, Paul Loebe-

ETATS-UNIS

UN ACCROC À LA GRÈVE

UN PAQUEBOT ET UN NAVIRE-RESERVOIR SONT PARTIS DE NEW-YORK HIER. — LES MARINS EN GRÈVE SONT MECONTENTES DES EQUIPAGES DE CES NAVIRES.

New-York, 4 (S.P.A.). — Un paquebot et un navire-réservoir américains sont partis d'ici, hier. C'est le premier accroc fait à la grève générale des marins ordonnée pour faire échouer une réduction de salaires désirée par le Shipping Board. Les navires en partance étaient le transatlantique *Sicula*, ayant à bord des passagers en route pour les Indes Occidentales, et le *Standard Oil*, qui se dirige vers Texas City. Les représentants de l'union des marins ont fait tout en leur pouvoir pour dissuader les équipages de ces deux bateaux d'entreprendre le voyage. Deux autres transatlantiques étaient sur le point de lever l'ancre quand, à la dernière minute, les chauffeurs, les mécaniciens et les cuisiniers se sont mis en grève.

NOUVELLES DEMARCHES.

Washington, 4 (S.P.A.). — Le président Benson, du "Shipping Board", a laissé entendre, hier, que la reprise des négociations entre le "shipping board" et les armateurs et les marins aurait lieu tout prochainement. On croit que la conférence de tous les intéressés aura lieu, aujourd'hui. Les négociations ont été interrompues subitement vendredi dernier, lorsque les marins refusèrent d'accepter une réduction de salaire de 15 pour cent ordonnée par le "shipping board". Les employés refusèrent leur cause au président Harding qui a chargé les secrétaires Davis et Hoover de la question. Ce dernier a rencontré les chefs des unions.

Depuis lundi, a déclaré le président Benson, tout le problème a été directement entre les mains du secrétaire Davis. Il a ajouté que la situation donnait lieu d'espérer. Discutant la possibilité d'une conférence pour aujourd'hui, le président a dit qu'un comité d'armateurs était en route pour Washington, mais que tous les intéressés pourraient bien ne pas être arrivés à temps.

Les règlements de travail proposés par le secrétaire Davis auraient été approuvés par les officiers des unions qui étaient dirigés par Thomas B. Healy, représentants des ingénieurs de l'Atlantique au Pacifique. La question des réductions de salaires n'a pas été discutée. Les chefs des unions vont se réunir de nouveau aujourd'hui, avec le secrétaire Davis.

Il se peut que l'on emploie les réserves de la marine pour former l'équipage des navires du "shipping board". Les représentants des ingénieurs se sont déclarés enchantés du projet, vu que la plupart d'entre eux sont des réservistes de marine.

Les rapports reçus par le "shipping board" hier, font voir que le mouvement des navires est satisfaisant. On a eu de la difficulté à New-York où les marins interdisaient l'arrivée des bureaux de recrutement du "shipping board". A Baltimore, la situation laisse à désirer.

A Boston, Norfolk, Savannah et Charleston, l'on n'aurait pas de difficulté.

A Galveston, c'est l'arrêt total. La situation est bonne à Nouvelle-Orléans.

Sur la Côte du Pacifique, il n'y a pas de difficulté à Seattle, Portland ou San Francisco.

Les marins ont prétendu que la réduction de 15 pour cent du "shipping board" équivalait à une réduction de quarante à cinquante pour cent. Le président Benson a déclaré que la différence était constituée par la perte de travail supplémentaire. En éliminant le travail supplémentaire, le "shipping board" peut faire une grande économie. L'an dernier, six millions de dollars ont été payés pour travail supplémentaire, soit 10 pour cent des salaires.

A Montréal-Nord

Les élections municipales de Montréal-Nord viennent d'avoir lieu. Il n'y a pas de changement dans le conseil. Voici le résultat du vote: maire, M. Albert Brosseau; échevins, MM. Alphonse Derome et Théophile Gervais, père (ouest); MM. Frédéric Elhier et Daniel McLaughlin (centre); MM. Aimé Léonard et Eugène Dagenais (est); M. J. A. Cadieux, officier rapporteur.

président de la Chambre, a informé les députés que la réponse du secrétaire d'Etat Hughes aux contre-propositions de réparations envoyées par le Dr. Simons, avait été reçue par le gouvernement. La réponse a été remise au Dr. Simons à 11 heures 30 hier matin par Loring Dresel, commissaire américain.

Georges Ledebour, chef social-démocrate, a demandé que la Chambre discute immédiatement la note. La résolution a été rejetée par une grande majorité. Herr Loebe dit que le Dr. Simons consultait le comité des relations étrangères mercredi.

Le cabinet a été en séance jusqu'à trois heures de l'après-midi. Les journaux sont presque apathiques devant la réponse du gouvernement américain. Les organes nationalistes reprochent au Dr. Simons d'avoir manqué de dignité en faisant appel à la médiation du président Harding.

La "Kreuz Zeitung" dit ce qui suit:

"Maintenant que les bataillons français sont prêts à traverser le Rhin, il serait futile de faire de nouvelles contre-propositions. Elles seraient reçues avec mépris et moquerie."

Le "Lokal Anzeiger" dit que le refus de M. Hughes a créé une situation impossible pour le gouvernement américain. Les organes nationalistes reprochent au Dr. Simons d'avoir manqué de dignité en faisant appel à la médiation du président Harding.

La "Boersen Zeitung" se dit déçagée de la manière dont le refus américain a été formulé.

IRLANDE

CYCLISTES AUX PRISES

DES CYCLISTES PATROUILLENTS VIENNENT AUX PRISES AVEC DES SINN-FEINERS — ON DIT QUE CINQ DE CES DERNIERS SONT RESTES SUR LE CARREAU.

Dublin, 4 (S.P.A.). — Une patrouille de cyclistes du régiment du Yorkshire a bataillé cinq heures durant, lundi, contre un groupe de républicains près de Knocklong, dans le comté de Limerick. Deux contingents de Sinn-Feiners ont été laqués à tour de rôle et ont été repoussés chaque fois. Les deux groupes d'adversaires ont combattu avec acharnement, et parfois ils ne se trouvaient qu'à une distance de 25 verges les uns des autres. Il y a eu cinq rebelles tués et deux soldats blessés.

Un fourgon chargé de troupes a trouvé le chemin barré par de grosses pierres à Whitehall, près de Dublin, et a dû rebrousser chemin.

UN MANIFESTE DE DE VALERA

Dublin, 4 (S.P.A.). — Eamon de Valera a publié hier un manifeste où il demande au peuple irlandais de se rallier à l'étendard républicain aux prochaines élections.

"Par votre choix de candidats républicains aux élections générales de 1918, dit-il dans le manifeste, vous avez affirmé votre volonté d'une manière à ne s'y pas tromper. Sur vos suffrages la République irlandaise a été constitutionnellement fondée et avec votre sanction le gouvernement élu a continué de procéder, organisant les troupes de l'Etat et demandant à tous les citoyens l'obéissance légitimement due à l'autorité constituée."

De Valera demande aux électeurs de confirmer l'autorité accordée en 1918 et de fortifier la main du gouvernement contre l'ennemi du dedans et du dehors. Il dit que la politique du Sinn Fein demeure la même; qu'elle défend le droit du peuple de déterminer la manière dont il doit être gouverné; le droit de tout citoyen d'avoir une voix égale dans cette détermination; l'égalité civile et religieuse et la représentation proportionnelle, sauvegarde des minorités.

"La République d'Irlande, dit de Valera, veut en politique mondiale une association des nations et l'égalité de droit chez les constituants, avec des garanties mutuelles contre l'agression et avec le règlement des différends internationaux sur la base du droit et de la justice au lieu de la force."

LES ELECTIONS EN IRLANDE

Londres, 4. — On annonce officiellement que les élections auront lieu le 24 mai en Irlande. Le parlement du Nord s'ouvrira le 7 juin et celui du Sud, le 28 du même mois.

L'ex-maire de Dublin, M. Farrell, a rendu visite hier aux chefs du Sinn-Fein à la prison de Mount-Joy. Après l'entrevue, il a refusé de dire quoi que ce soit, mais on rapporte que les chefs ont déclaré ne pouvoir prendre en considération la prétendue offre faite au Sinn Fein par un député anglais, Walter Forest, aux Communes, hier. W. Hogge a demandé s'il était vrai que l'ex-maire de Dublin a reçu mission de transmettre une proposition de paix au Sinn Fein. Austen Chamberlain a répondu au nom du gouvernement que personne n'avait été autorisé à ouvrir les négociations.

UNE PRESSE PRÉJUGÉE

LORD NORTHCLIFFE DECLARE DEVANT LES DRAPRIERS ETRANGERS EN VISITE A LONDRES QUE LA MESENTENTE QUI EXISTE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ANGLETERRE EST DUE A UNE CERTAINE PRESSE.

Londres, 4 (S.P.A.). — A un dîner qui a été donné hier soir, en l'honneur des drapriers étrangers actuellement en visite à Londres, lord Northcliffe a expliqué ce qu'il croyait être la cause de la mésentente qui existe entre les États-Unis et l'Angleterre. Lord Northcliffe dit que certains journaux d'Angleterre critiquent mal à propos les affaires américaines, mais que beaucoup plus de journaux anglais américains, critiquent injustement la politique anglaise. L'orateur dit que l'Irlande demande une chose impossible, et beaucoup plus qu'elle ne saurait obtenir. Il a aussi déclaré que l'Angleterre offrait de très bons termes à l'Irlande.

Lord Northcliffe déclare que contrairement à certains racontars il n'y a pas de famine en Irlande. L'orateur parle des différents problèmes qui inquiètent l'Angleterre. Il a parlé de la dette anglaise qui est considérable. Les ressources prétoires du monde ne peuvent appartenir à un seul monopole, dit lord Northcliffe.

Il n'y a aucune entente anglo-japonaise contre les États-Unis au sujet de l'île de Yap a dit lord Northcliffe. Ce dernier a dit que le peuple américain était celui qui ressemble le plus au peuple anglais, malgré les différences apportées dans le tempérament du peuple américain par trois siècles de vie individuelle.

Pelerinage du Collège Laval

Le Collège Laval fera, demain, fête de l'Ascension, son pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. La grand-messe aura lieu à 8 h. 30. La chorale Champagnat exécutera un programme choisi: *Kyrie, Gloria, Agnus de la Missa Solemnis de Cesare Dobici, Credo de la Messe Saint-Rémi de Dubois et Sanctus de la Messe Tu es Petrus d'Amédée Gastoué. L'Harmonie sera présente. Anciens du collège, parents et amis du collège sont cordialement invités.*

Commission métropolitaine

UN EMPRUNT EST AUTORISÉ

LES MEMBRES APPROUVENT L'EMISSION D'EMPRUNT DE \$750,000 DE LA VILLE D'OUTREMONT. — LE CAS DES MUNICIPALITES AUX FINANCES EMBARRASSEES.

La Commission métropolitaine a approuvé, à sa réunion d'hier après-midi, l'émission d'un emprunt de \$750,000, pour la ville d'Outremont sur lequel les contribuables seront appelés à donner leur avis. L'état financier de la ville d'Outremont a été trouvé satisfaisant.

C'est le premier emprunt endossé par la Commission pour une municipalité sous sa juridiction et c'est d'ailleurs une des fonctions de la Commission de surveiller les emprunts des municipalités. Les membres ont adopté une résolution par laquelle le secrétaire-trésorier devra demander à toutes les municipalités sous le contrôle de la Commission l'état exact de leur situation financière.

Le cas de Montréal-Est est remis à mardi prochain: M. Simpson a soumis un rapport détaillé des finances de la municipalité, préparé en collaboration avec M. Emery Coderre, secrétaire-trésorier de Montréal-Est.

M. Justin Pelletier a examiné l'état financier d'Outremont et rapporté à ses collègues que la ville possède une valeur de propriétés impossibles de \$22,974,600, ce qui donnerait à 15 pour cent un pouvoir d'emprunt jusqu'à concurrence de \$3,445,790, si ce n'était d'une dette nette de \$1,314,538, abaissant ainsi ce pouvoir d'emprunt à \$2,131,252. L'état financier de l'année dernière s'établit par contre à \$388,000 en revenus et à \$408,000 en dépenses.

Mais de cela la Commission n'a pas tenu compte; elle s'est conformée à un article de la loi qui a cité M. Laurendeau, exigeant qu'aucun emprunt ne soit autorisé que pour un terme de remboursement équivalent, au moins pour la moyenne, à la durée des travaux auxquels l'emprunt est destiné.

Le règlement d'emprunt que soumet aujourd'hui même la Cité d'Outremont aux propriétaires, propose un terme de 30 années, pour l'exécution de travaux dont la durée varie de dix à quarante ans. Il s'agit de trouver une moyenne pour approcher du terme proposé de 40 ans. Ce calcul a poussé MM. Pelletier et Ranger à faire accorder l'autorisation demandée par la ville d'Outremont pour l'émission d'un emprunt de \$750,000, cet emprunt restant soumis aux dispositions qui régissent les municipalités.

M. Desroses a annoncé aux membres que le crédit de la Commission ne serait aucunement compromis par l'ajournement du paiement des intérêts sur les dettes de Montréal-Nord, de Saint-Michel et de la Pointe-aux-Trembles.

M. Charles Laurendeau, aviseur légal, devra préparer les procédures nécessaires pour permettre à la Commission d'emprunter en anticipation de ses revenus, afin de défrayer les principaux frais d'administration, et les membres de la Commission feront la visite des municipalités dont on aura bientôt à s'occuper. La Commission s'est ajournée à mardi prochain.

UNE DEMANDE MAL VENUE

UN GROUPE DE CONTRIBUABLES DE WESTMOUNT DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL DE WESTMOUNT DE NE PLUS PERMETTRE LA CONSTRUCTION DE MAISONS DE RAPPORT A L'OUEST DE L'AVENUE VICTORIA.

La séance du conseil municipal de Westmount a revêtu hier soir un intérêt spécial. Les sièges qui d'ordinaire sont vides étaient remplis. On a dû même ajouter un certain nombre de fauteuils pour les contribuables qui faisaient le pied de grue.

M. James Baillie et J. H. Hand ont demandé au conseil de Westmount la permission d'ériger des maisons de rapport, rue Claremont, entre la rue Sherbrooke et la Côte Saint-Antoine. Les contribuables présents, par l'entremise d'un porte-parole, ont protesté contre la construction de telles maisons.

Le maire intermédiaire, l'échevin R. L. Scott, présidait cette séance du conseil. Il a expliqué aux protestataires que la démarche des deux entrepreneurs en question n'était qu'une simple demande et qu'elle ne devait pas nécessairement être accordée. L'échevin Rutherford a aussi donné des explications. Il a déclaré que la civilisation moderne avait des exigences qu'on pouvait difficilement refuser. Il a cité l'exemple du vieux Montréal, autrefois un quartier de résidences, et maintenant un coin rempli d'établissements industriels. Viendra un temps, pense M. Rutherford, où ceux qui voudront être préservés des bruits et de la fumée devront aller s'enfermer dans la montagne ou fuir dans la banlieue.

Les protestataires ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de maisons de rapport à cet endroit. Ils se sont basés sur le fait que les règlements municipaux étaient très sévères et qu'ils jouiraient du bon air et de la lumière. Le conseil municipal a assuré les intéressés qu'aucun accroc au règlement de la construction ne serait fait avant de consulter les contribuables.

Ambassadeur près le Vatican

Londres, 4 (S.P.A.). — On dit que le gouvernement français serait décidé à nommer immédiatement un ambassadeur près le Vatican. Ce serait M. C. A. Jannart, ancien ambassadeur extraordinaire près le Saint-Siège.

Faites vos Achats Chez Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Vous Economiserez

Demain, fête de l'Ascension, nos magasins seront fermés

2500 Verges de Toile Blanchie à Nappes



2,500 verges de toile blanchie à nappes, différents patrons, qualité pesante, seront offertes en vente vendredi à un prix qui ne s'est pas vu depuis longtemps. Le prix de la toile a atteint il n'y a pas très longtemps des hauteurs quasi inaccessibles; voilà pourquoi cette vente sera la bienvenue pour des milliers de familles, pour les hôtels et les maisons de pension. Venez vous approvisionner de toile à nappes vendredi au très bas prix de...

.59

Au rez-de-chaussée.

Paletots Imperméables pour Hommes

Toile cirée et huilée et chapeau en même tissu. **8.95**

Paletots imperméables en pararamenta beige **20.00**

Au rez-de-chaussée.

PYJAMAS POUR HOMMES

PYJAMAS en madras, percale et autres tissus rayés de couleur sur fond blanc. Grandeurs: 36 à 44. Valeurs de 3.00, 3.50, 4.00 et 4.50 pour...

2.69

Au rez-de-chaussée.

Une Vente de Bottines de Tennis

qui ne manquera pas d'intéresser les amateurs de sport. 1,860 paires de BOTTINES pour le tennis. Surplus de manufacture, en vente vendredi.

TROIS DIFFERENTS LOTS

Lot No 1. — 446 paires de BOTTINES de tennis pour garçons. Canevass blanc, noir ou brun; semelle en caoutchouc. Pointures 11 à 13. Rég. 1.65 à 2.00 pour... **1.39**

Lot No 2. — 750 paires de BOTTINES de tennis pour grands garçons. Canevass blanc, noir ou brun, semelle double en caoutchouc. Pointures 1 à 5. Rég. 1.85 à 2.50 pour... **1.69**

Lot No 3. — 664 paires de BOTTINES de tennis pour hommes. Canevass blanc, noir ou brun, semelle double en simple en caoutchouc. Pointures 6 à 10. Rég. 2.25 à 3.00 pour... **1.89**

Au rez-de-chaussée.

2500 LAMPES ABSOLUMENT GARANTIES

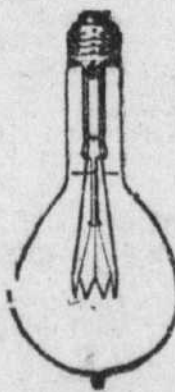
Ne perdez pas cette occasion de vous procurer des lampes tungsten et nitrogènes à des bas prix remarquables.

Lampes tungsten, 50 et 60 watts, chacune... **.35**
Ou 3 pour... **1.00**

Lampes nitrogènes blanches: 75 watts, Rég. 1.05 pour... **.69**

100 watts, rég. 1.35 pour... **.89**

200 watts, rég. 2.85 pour... **2.20**



300 watts, rég. 4.20 pour **3.25**

Lampes nitrogènes bleues: 75 watts, pour... **.95**

100 watts, pour... **1.40**

150 watts, pour... **1.75**

200 watts, pour... **2.45**

Au deuxième.

AU RAYON DES MEUBLES



TABLES de salle à manger, chêne solide, 42 pouces de diamètre, pouvant s'agrandir jusqu'à 6 pieds. Rég. 45.00 pour... **31.00**

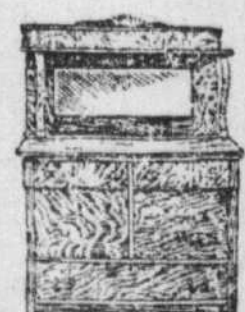
TABLES de cuisine, avec panneaux, base en bois dur et dessins en pin blanc, facile à nettoyer.

36 pouces... **7.75**
42 pouces... **8.25**
48 pouces... **8.75**



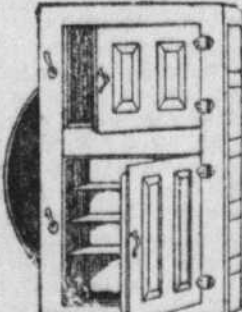
OREILLERS en plumes de canards et de poulets, coussin de fantaisie. Se vendant régulièrement 6.00 la paire. Prix spécial, la paire **3.45**

MATELAS "Hygiénique" de Dupuis, couverts en coussin de très bonne qualité. Valeur régulière 7.00 pour **5.45**



10 BUFFETS (slide-board) en frêne verni, 45 pouces de longueur et 20 pouces de hauteur, avec miroir **16.75**

CHAISES hautes pour bébés **2.98**



La meilleure qualité aux plus bas prix. Bois franc frêne chêne dur. Intérieur en tôle galvanisée. Prix **14.95, 18.95 et 23.95**

Le même modèle, avec intérieur émail blanc. Prix **18.95 et 22.95**

Au troisième.

Au sous-sol.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 rue Sainte-Catherine Est,